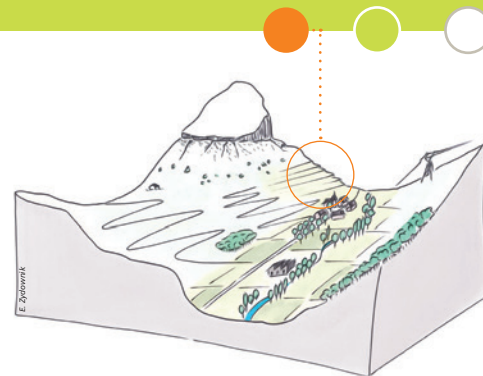




Les paysages construits

Les paysages construits constitués par les terrasses, les bocages, les clapiers, les murets, les canaux, les vignes, ... participent à la qualité des paysages du parc national des Écrins. Il s'agit notamment du bocage du Champsaur, des terrasses de la Haute Romanche ou de l'Embrunais, des clapiers du Haut Champsaur, du canal des Moines à Valbonnais ou des murets de pierres sèches que l'on retrouve un peu partout sur le territoire des Écrins.

Nombre d'entre eux sont reconnus au-delà des limites du massif.



➤ Repères clairement identifiables dans le paysage, ces motifs, issus de pratiques parfois très anciennes, sont surtout de véritables vecteurs de l'identité du territoire des Écrins. Ils représentent en effet des images fortes qui racontent l'histoire des Écrins. En plus de cette valeur paysagère et patrimoniale, certains de ces motifs présentent en outre un intérêt écologique en termes d'espèces et d'habitats naturels.

Comment valoriser les paysages construits ?

Quels moyens pour l'entretien : Quelle adaptation possible face à la restauration ? : à l'évolution des pratiques ?

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE

LE BOCAGE



> Bocage du Champsaur-Valgaudemar

LES CLAPIERS



> Clapiers sous les aiguilles de Chabrières (Embrunais)

LES TERRASSES



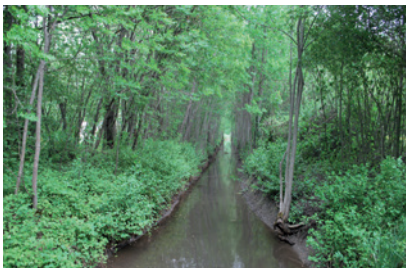
> Terrasses de Villar d'Arène (Haute Romanche)

LES VIGNES



> Vignes en Embrunais

LES CANAUX



> Canal de la plaine de Bourg d'Oisans (Oisans)

LES MURS ET MURETS



> Via clause (Valgaudemar)

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Reflet d'une montagne façonnée par des siècles d'occupation d'activités humaines, les paysages construits font partie du patrimoine culturel matériel et immatériel (pratiques et savoir-faire) du massif des Écrins et favorisent les contacts intergénérationnels entre résidents d'une même vallée.

Synonymes d'attractivité, la valeur patrimoniale de nombreux paysages construits est telle que leur conservation semble s'imposer d'elle-même.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > La disparition progressive de paysages construits, suite à la déprise agricole.
- > Le maintien de paysages construits par leur restauration et leur adaptation à des pratiques qui évoluent.
- > La valorisation de paysages construits par la sensibilisation, le tourisme et les loisirs.

LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

- > **Le maintien et la valorisation d'une activité agricole adaptée**, qui entretient ces paysages remarquables.
- > **La préservation de la biodiversité.**
- > **La gestion des risques naturels** (incendies, glissements de terrain, pollution des eaux, ...).
- > **La mise en valeur touristique.**

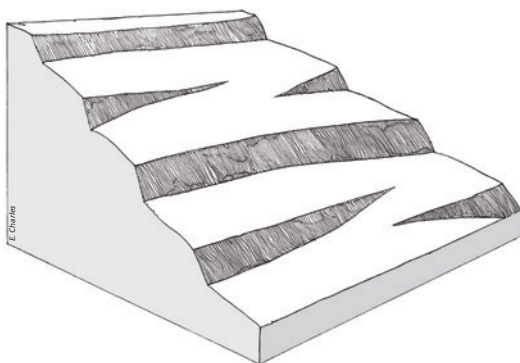
DISPARITION PROGRESSIVE DE TERRASSES

Exemple des terrasses de La Grave (Haute Romanche)

Le changement de pratiques agricoles a entraîné une modification du paysage de la commune de La Grave. Les terrasses labourables, aménagées à la fin du XVIII^e siècle et qui marquaient les versants de la vallée, s'effacent progressivement, la quasi-totalité des terres agricoles étant aujourd'hui dévolues aux prairies de fauche et aux pâturages.

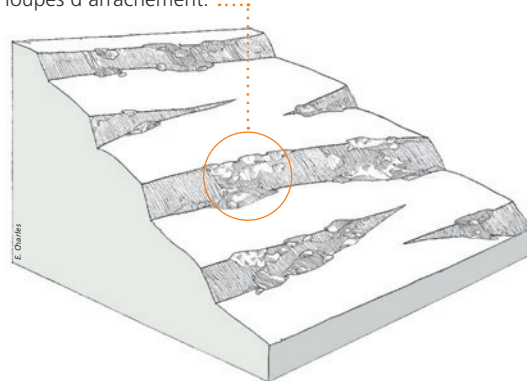
AVANT

Terrasses en terre d'une grande homogénéité, utilisées initialement comme terres labourables puis comme prés de fauche et pâturages.



APRÈS

Les terrasses fauchées sont en bon état alors que celles qui subissent un pâturage d'intersaison ont tendance à se dégrader. Des talus s'effondrent avec la présence de loupes d'arrachement.



LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Art. L.123-1-5 7^e du CU

Diagnostic paysager

Formation

Exposition
Soutien à l'installation

Outils foncier

Associations Foncières Agricoles
SAFER

Etablissements Publics Fonciers locaux

Mesures agro-environnementales (MAEt)

Diagnostic agricole

LES RÉFÉRENCES

RESTAURATION DE TERRASSES AGRICOLES À RÉALLON ET À ORCIÈRES (05)

→ **Problématique**

Résultat d'usages agricoles très anciens face aux contraintes de la pente, les terrasses sont à la croisée de multiples enjeux : entretien de paysages patrimoniaux, support d'une activité agricole fragile, stabilisation des terres, ...

A Réallon, leur situation en entrée de bourg renforce cet enjeu patrimonial et d'attractivité pour le village et la vallée.

A Orcières, s'ajoute à ces enjeux celui de l'accompagnement à l'installation de jeunes agriculteurs.

→ **Méthode et outils utilisés**

> Étude prospective réalisée dans le cadre d'un stage de Master qui a permis d'établir un diagnostic complet (usages, analyse structurelle, intérêt écologique, ...), de faire partager les enjeux et de proposer des pistes d'actions à court et plus long terme.

> Travail croisant expertises de terrain, rencontre des acteurs avec mise en perspective d'un travail universitaire.

→ **Résultats et suites**

> Valorisation de ce travail grâce à la réalisation d'une petite exposition itinérante.

> Chantier-école de restauration d'un linéaire de terrasses à Orcières et à Réallon.

> Poursuite du travail sur cette problématique avec les parcs naturels régionaux du Queyras et des Baronnies Provençales sur trois sites.



CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2011

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : Parc national des Écrins
Maitrise d'œuvre : E. Charles (stagiaire)

Source : Parc national des Écrins.

RESTAURATION DE MURS EN PIERRES SÈCHES À SAINT-JEAN SAINT-NICOLAS (05)

→ **Problématique**

Fruit de savoir-faire dits « traditionnels », dont la transmission mérite l'intérêt et le soutien, les ouvrages en pierre sèche sont des éléments marquants du paysage et du patrimoine des vallées de montagne.

La communauté de communes du Haut-Champsaur a sollicité le Parc national des Écrins pour élaborer ensemble un programme de formations sur plusieurs sites dont le hameau des Roranches, qui offre un très bel exemple où le paysage construit structure un cadre de vie d'une grande qualité, tant paysagère que patrimoniale.

→ **Méthode et outils utilisés**

> Une formation de deux jours, ouverte à tous, basée sur la pratique.

> L'appel à un formateur professionnel, auteur d'un ouvrage de référence.

→ **Suites**

> Un autre stage sur la commune d'Orcières (Les Usclas).



CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2013

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : CC du Haut-Champsaur
Maitrise d'œuvre : L. Ginoul (formateur)

Source : Parc national des Écrins.

LES RÉFÉRENCES

ENTRETIEN ET RESTAURATION DES CANAUX D'IRRIGATION DANS LE VALGAUDEMAR

→ **Problématique**

Outre leur intérêt patrimonial et paysager, les canaux d'irrigation ont un rôle clé pour l'activité agricole. Les cinq canaux du Valgaudemar présentent également des enjeux écologiques puisqu'ils participent au maintien de zones humides et à la préservation des habitats naturels et espèces associées.

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Si le problème de l'entretien des canaux d'arrosage n'est pas une spécificité du Valgaudemar, ceux qui sont situés dans des sites inscrits « Natura 2000 » peuvent bénéficier de soutiens particuliers : les contrats Natura 2000.
- > Aide au curage des canaux.
- > Sensibilisation (film, panneaux) sur les services rendus par les canaux.

→ **Résultat**

Ce type de contrat permet de financer le travail d'entretien, soit une trentaine de personnes sur deux à trois jours de travaux (entretien essentiellement manuel, l'intervention mécanique étant exceptionnelle).



B. NICOLAS - ASA

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2010 à 2014

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : Association Syndicale Autorisée (ASA) des canaux de La Chapelle-en-Valgaudemar

Source : Parc national des Écrins.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > **Fiches techniques du Parc national des écrivins** téléchargeables sur le site internet sur la **restauration des terrasses de Réallon et d'Orcières**
- > **Guide pratique pour la construction et la restauration de murs en pierres sèches.** PNR des Monts d'Ardèche.
- > **Construire en pierres sèches.** L. Cagin, L. Nicolas. Eyrolles, 2008
- > **Des haies pour l'Isère. Guide de plantation et de gestion des arbres, haies et bosquets.** Conseil général de l'Isère
- > **Des cabanons dans les vignes. Cahiers de prescriptions de restauration.** Parc naturel régional du Vercors

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ **Orientations pour la zone d'adhésion**

- > Mesure 1.2.1. Inventorier et partager les patrimoines culturels, matériels et immatériels.
- > Mesure 3.1.2. Accompagner l'évolution des éléments du paysage construit.
- > **Objectifs pour le coeur du parc national**
- > Mesure 3.3.c. Préserver les éléments du petit patrimoine construit

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif
paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

urbanisme

PERSONNES RESSOURCE

- > Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)
- > Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

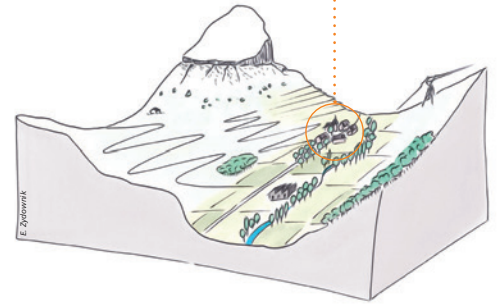
Un projet co-financé par :





Les villes, bourgs et villages

Les villes, les bourgs et les villages se sont développés dans les vallées, sur les coteaux, les plaines et les plateaux selon les spécificités du site dans lequel ils se sont inscrits. La forme originelle des villages est ainsi liée à la topographie, au climat, aux ressources, aux risques naturels, ...



Comment concilier
habitat et activités ?

Comment renforcer la centralité ?

Comment valoriser le village ?

Comment accueillir
de nouveaux habitants ?

➔ Témoins des relations entre l'homme et le territoire, les villes et villages sont des éléments repères dans le paysage des Écrins et des lieux de centralité et de convivialité pour les habitants.

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE

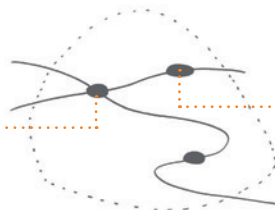
DES ORGANISATIONS ET DES FORMES BÂTIES VARIÉES...

Une organisation quasi systématique en hameaux, avec :

Des formes groupées
(village tas)



> Ex. : St Bonnet en Champsaur,
Bourg d'Oisans



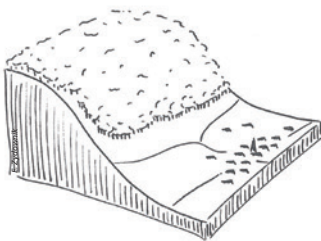
Des formes linéaires
(village rue)



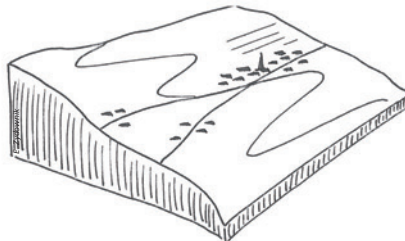
> Ex. : Valbonnais,
Aspres-les-Corps

... ET DIFFÉRENTS TYPES D'IMPLANTATION DANS LE SITE

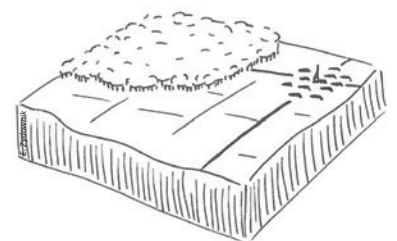
En pied de coteau



Dans la pente



En plaine ou plateau



> L'Argentière, implanté en pied de coteau

E. Zydomnik - AURG



> Ornon et ses hameaux, implantés dans la pente

E. Zydomnik - AURG



> Ancelle et son plateau agricole préservé

F. Pontoire - AURG

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Du coeur des villages aux hameaux isolés de montagne, le territoire est pourvu d'ensembles bâtis qui représentent des repères importants dans le paysage et dont la valeur patrimoniale est en partie liée à leur histoire et à leurs techniques de construction. Ils participent à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'attractivité du territoire pour les touristes et les nouveaux résidents.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > Le développement raisonné valorisant patrimoine naturel et bâti des villes et villages.
- > L'urbanisation non maîtrisée entraînant étalement urbain le long des routes et mitage des coteaux (dont l'impact est renforcé par les constructions ne respectant ni la pente ni les caractéristiques locales).
- > L'abandon des hameaux face aux difficultés d'accessibilité et/ou aux risques naturels.

LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

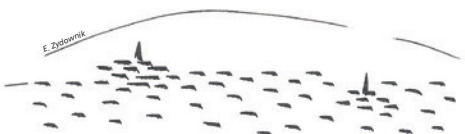
- > **La valorisation de l'identité des villes, bourgs et villages** et notamment leur silhouette, le patrimoine bâti et naturel, les points de vue, les entrées et traversées des bourgs.
- > **La valorisation du cadre de vie** et en particulier des espaces publics, des cheminements piétons et cycles, de la trame verte et bleue.
- > **La maîtrise de l'urbanisation** afin d'éviter la dégradation des entrées de ville, l'étalement urbain le long des routes, le mitage du paysage renforcé par l'impact prégnant des constructions qui ne prennent pas en compte la pente, ...

LA MAÎTRISE DE L'ÉTALEMENT URBAIN



Villages = repères

Les deux villages, groupés et distants l'un de l'autre, représentent deux éléments repères dans le paysage, clairement identifiables pour l'observateur.



Mitage = création d'un continuum urbain

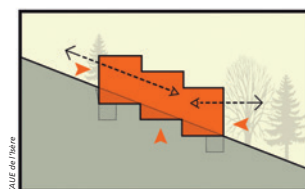
Les nouvelles constructions « grignotent » peu à peu le coteau et les deux villages se rejoignent pour ne former qu'un seul ensemble bâti. Outre une perte de repères visuels et de lisibilité du paysage, ce type de développement urbain présente de nombreux inconvénients : coût pour la collectivité (réseaux), dépendance à la voiture, liens sociaux défavorisés.

LA PRISE EN COMPTE DE LA PENTE

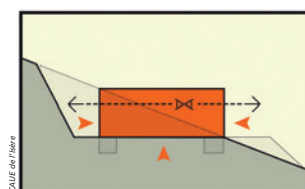
Aménagement dans la pente = intégration visuelle

La pente n'est pas un obstacle à la construction. Elle permet, au contraire, de bénéficier d'un meilleur ensoleillement et de vues plus lointaines, tout en limitant les impacts sur le paysage en évitant les déblais / remblais et les enrochements.

Plusieurs solutions sont possibles : terrasses en surplomb, encastrement des caves, demi-niveaux, ...



VOLUME DES DÉBLAIS/REMBLAIS



VOLUME DES DÉBLAIS/REMBLAIS



LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Orientation d'aménagement et de Programmation (OAP)

Art. L.123-1-5 7° du CU

Charte architecturale et paysagère

Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)

Atelier paysage

Réunions de concertation

Fleurissement des villages

Volonté locale

Opportunité et initiatives privées

Études préalables

Études environnementales

Diagnostic paysager et architectural



LES RÉFÉRENCES

ÉTUDE DE PROGRAMMATION URBAINE, ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE (BUISSARD, 05)

→ Problématique

Le territoire communal de Buisnard présente comme souvent une organisation en hameaux, sans centralité avérée et avec des équipements éparés, vieillissants voire en péril. Ainsi, des questions liées à la centralité, aux équipements structurants (salle polyvalente, mairie), aux espaces publics ou encore aux cheminements se posent.

→ Méthode et outils utilisés

- > Grâce à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, un cahier des charges complet et partagé a permis de lancer une véritable étude de programmation urbaine et architecturale.
- > Un groupe de pilotage élargi (CAUE, Parc national, DDT) est mis en place autour de la mairie et du bureau d'études.

→ Résultat

- > Le choix d'un scénario cohérent et adapté au contexte.
- > Un programme pour un projet communal d'équipement public.
- > Un dossier clair et argumenté pour la recherche de financements.



CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2013

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : commune de Buisnard

Maîtrise d'oeuvre : Atelier Saunier (42)

Cofinancement : Parc national des Écrins

Source : Parc national des Écrins et Atelier Saunier.

RESTAURATION DU FOUR DE LA VILLETTE ET AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS (SAINT-MICHEL DE CHAILLOL, 05)

→ Problématique et contexte

Le four, en mauvais état, se trouve au croisement de deux routes, dont une menant à la station de Chaillol. Afin d'améliorer la sécurité et la visibilité de ce carrefour, le Département des Hautes-Alpes programme des travaux de voirie qui impactent le four. Après avoir exclu un projet de démolition / reconstruction à proximité de ce four encore utilisé, il est décidé de le modifier dans sa forme.

→ Méthode et outils utilisés

- > Sur la base d'un cahier des charges concerté et de réflexions préalables, la commune confie une mission à un architecte pour la maîtrise d'œuvre.
- > Coordination des travaux de restauration du four de la commune avec ceux de la voirie du Département.
- > Travail de restauration « patrimoniale » du four, doublé d'un aménagement contemporain des espaces publics et des abords.

→ Résultat

- > Une réalisation exemplaire sur le plan de la restauration (savoir-faire traditionnels, matériaux locaux et de ré-emploi, etc.).
- > Le confortement de ce lieu d'échange avec la création d'un espace de rencontre de qualité.
- > Un carrefour sécurisé et un lieu de passage vers la station attractif.



CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2012

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Commune de St Michel de Chaillol

Maîtrise d'oeuvre : ATM (05)

Source : Parc national des Écrins.

LES RÉFÉRENCES

AMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE DE MIRIBEL-LANCHÂTRE (38)

→ Problématique

Refusant la fatalité de devenir un village dortoir, la commune à lancé une réflexion prospective sur le devenir de son urbanisme. A l'issue de ces réflexions, le projet d'un nouveau quartier mixte: habitat, espace public et activités, a vu le jour, en contre-bas du centre-bourg.

→ Méthode et outils utilisés

- > Etudes prospectives : diagnostic préalable du CAUE, atelier d'étudiants de l'Ecole d'Architecture de Grenoble, étude préalable d'une équipe pluridisciplinaire.
- > Comité de pilotage élargi.
- > Concertation répétée avec les habitants.

→ Résultat

Cette opération, mixte et plus économe en espace que les lotissements traditionnels, a permis de relancer l'économie et la vie du village et a remporté différentes distinctions à l'échelle régionale et de l'arc alpin. Elle fait partie des opérations d'urbanisme les plus visitées de la région Rhône-Alpes.



N. Henner - AURG

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2004

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : commune de Miribel-Lanchâtre
 Accompagnement : CAUE et Conseil Général de l'Isère, Communauté de communes, DDT, PNR du Vercors, DDAF.
 Maitrise d'oeuvre : Les pressés de la Cité, J. V. Berlotier Architecte DPLG, J. Dufrien.

Source : CAUE de l'Isère.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > **Fiches pratiques et fiches méthodes pour un développement raisonné des villages** téléchargeables sur le site www.habiter-ici.com
- > **Construire et aménager dans un parc naturel régional.** Parcs naturels régionaux du Vercors et de Chartreuse
- > **Vers un urbanisme de projet.** Parc naturel régional du massif des Bauges
- > **Habiter en Belledonne.** CAUE de l'Isère, Espace Belledonne
- > **Construire en ...** CAUE o5
- > **Site internet : www.monvillageaugrandair.com**
- > **Site internet : www.bimby.fr** (sur la démarche BIMBY : Build In My BackYard)

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ Orientations pour la zone d'adhésion

- > Mesure 2.1.1. Economiser et valoriser les ressources du territoire.
- > Mesure 2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires.
- > Mesure 2.1.3. Assurer la cohérence des signalétiques publicitaires et informatives.
- > Mesure 2.2.1. Conserver et valoriser les éléments remarquables du patrimoine bâti.
- > Mesure 2.2.2. Développer l'appui technique à l'entretien et à la restauration du patrimoine architectural.
- > Mesure 2.2.3. Intégrer les équipements et techniques liés aux usages contemporains dans le bâti ancien.

Objectifs pour le coeur du parc national

- > Mesure 3.4.c. Veiller à la cohérence architecturale des hameaux du coeur.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils **mOtif** paysagiste

Service Aménagement
 Domaine de Charance, 05 000 Gap
 Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

PERSONNES RESSOURCE

- > Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- > Direction Départementale des Territoires (DDT)
- > Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)

Un projet co-financé par :





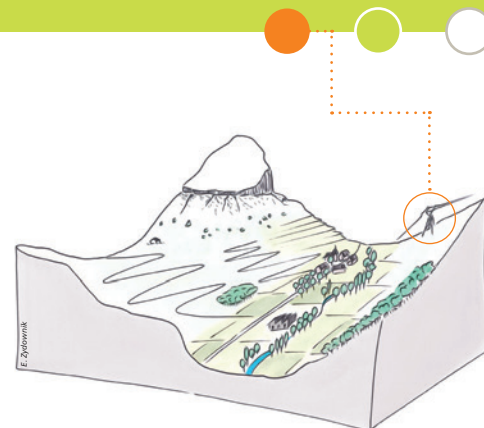
Les infrastructures

Linéaires comme les autoroutes, les voies de chemin de fer, les remontées mécaniques ou encore les lignes électriques ; ponctuelles comme les éoliennes ou les relais de téléphonie, les infrastructures représentent des éléments paysagers forts, souvent même des repères dans le territoire qui les accueille.

Comment concilier les usages ?

Quels services rendus pour quels impacts ?

Comment améliorer l'intégration paysagère des infrastructures ?



➔ Éléments structurants du paysage, les infrastructures sont nécessaires à l'économie locale et la communication entre les territoires.

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES



> Contournement de Bourg d'Oisans

© IGN - BD Ortho © 2009

INFRASTRUCTURES LIÉES AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES



> Eolienne de Pellafol

CAUE de l'Isère

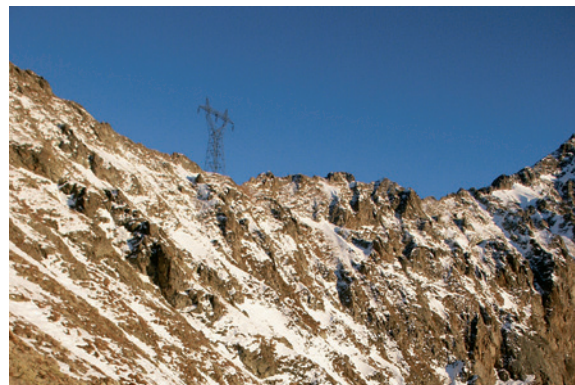
INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES



> Remontée mécanique et piste de ski alpin, station de Saint-Léger les Mélèzes

F. Perréire - AURG

RÉSEAUX AÉRIENS



> Pylône électrique sur la brèche du Périer

C. Coursier - Parc national des Ecrins



LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Si les infrastructures sont nécessaires à l'économie locale et à la communication entre les territoires, elles artificialisent et modifient parfois profondément les paysages. Au regard des oppositions locales quasi systématiques aux projets d'infrastructures, qui montrent l'extrême importance du paysage dans les préoccupations des habitants, les questions de la réversibilité et de l'insertion paysagère semblent être des objectifs prioritaires.

➔ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > Évolution des infrastructures de transport terrestre (création, modification, dégradation).
- > Évolution des infrastructures touristiques (création, modification, abandon).
- > Enfouissement des réseaux dans les villages.
- > Développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, éolien, micro et pico centrales).

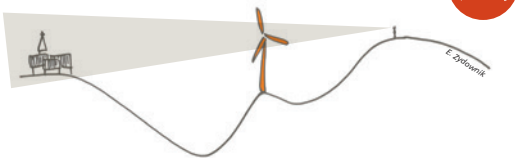
LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

- > **L'insertion paysagère** des infrastructures par la prise en compte du site (vue, relief, ...).
- > **La recherche de la réversibilité** des infrastructures par une réflexion en amont.
- > **Saisir l'opportunité d'un projet global** lors de l'aménagement ou la suppression d'infrastructures.

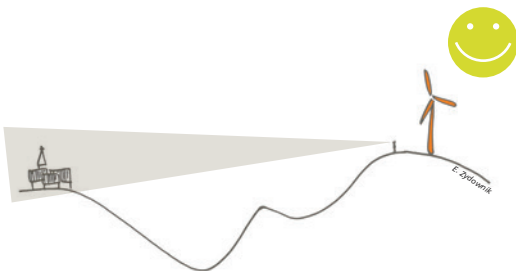
INFRASTRUCTURES ET POINTS DE VUE

Prendre en compte les co-visibilités

Décaler un tracé d'infrastructures linéaires ou ponctuelles (pylônes, contournement routier, ...) peut permettre de préserver des vues remarquables sur le paysage et le patrimoine.



L'infrastructure (ici une éolienne) entre en co-visibilité avec le village perché, visible depuis le belvédère. Le village n'est alors plus l'élément principal du point de vue, mais l'éolienne.

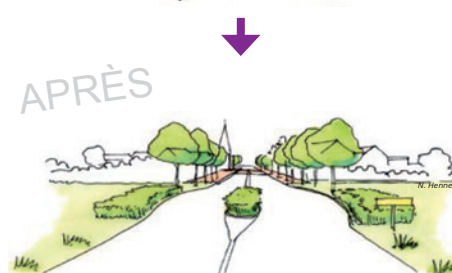
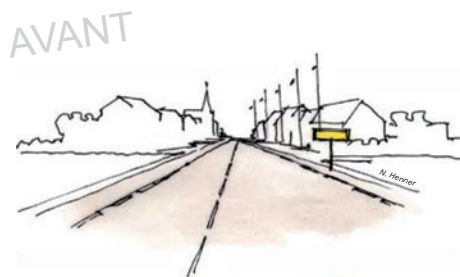


Décaler le projet permet de préserver le point de vue depuis le belvédère sur le village perché.

INFRASTRUCTURES ET CHANGEMENT D'USAGES

Prendre en compte les changements d'usages

La création d'une nouvelle route peut être l'occasion de modifier l'aménagement et les usages d'une autre route. Une entrée de ville peut alors être requalifiée et la route peut (re)devenir une rue, suite à la création d'un contournement de village.

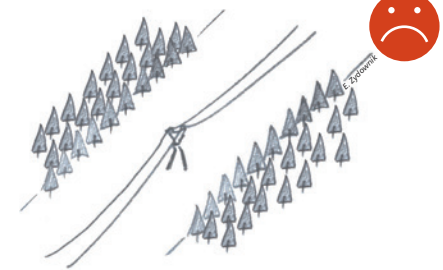


INFRASTRUCTURES ET GESTION DU MILIEU RECEPTEUR

Prendre en compte le milieu naturel

Les aménagements d'infrastructures entraînent une modification plus ou moins importante du milieu naturel (sol, boisements, ...) et créent de nouvelles formes peu naturelles dans le paysage: lisières très rectilignes, déblais-remblais, ... qui renforcent l'impact des infrastructures elles-mêmes.

Des aménagements à l'aspect plus naturel permettent de limiter les impacts visuels des infrastructures.



LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Étude entrée de ville (art. L111-1-4 du CU)

Études paysagères et urbaines

Étude d'impacts

Orientation d'aménagement et de Programmation (OAP)

Initiatives citoyennes

Opportunités

Travaux de requalification de réseaux

LES RÉFÉRENCES

ÉTUDE DE TRACÉS DE LIGNES TRÈS HAUTE TENSION LE LONG DU GR50 (EMBRUNAIS, 05)

→ **Problématique et contexte**

RTE (Réseau de Transport de l'Électricité) porte un projet de rénovation du transport électrique de la Haute Durance. Afin d'éviter les espaces habités, le projet propose de déplacer les fuseaux des lignes vers l'amont. En conséquence, sur une partie du tracé, ces lignes viennent tangenter ou surplomber le sentier du GR50.

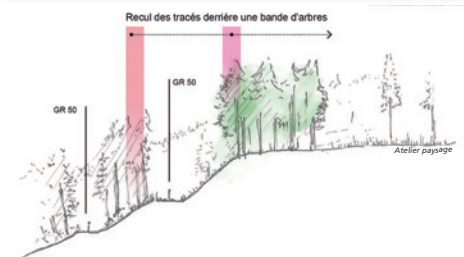
→ **Méthode et outils utilisés**

Solliciter par une commune qui souhaitait limiter les impacts sur son territoire, le Parc national des Écrins a demandé à RTE de réaliser une étude paysagère sur ces sections. Ce travail fin s'est basé sur une analyse sur site, en situation.

→ **Suites et résultat**

Ce premier travail a permis de tester une méthodologie pour éviter ou réduire les impacts paysagers de ce type d'ouvrage. L'étude sur cette section a également proposé une modification des projets de tracés.

Ce projet de lignes THT est en cours d'instruction.



CARACTÉRISTIQUES
Année de référence : 2011

ACTEURS DU PROJET
Maîtrise d'ouvrage : RTE
Maîtrise d'oeuvre : GINGER Environnement

Source : Parc national des Écrins.

CENTRALE VILLAGEOISE PHOTOVOLTAÏQUE DE LANS-EN-VERCORS (38)

→ **Problématique**

Le mode de développement actuel des énergies photovoltaïques permet difficilement de porter les valeurs de respect du patrimoine, de création de richesse pour les habitants et les collectivités et leur adhésion aux projets. Face au défi du changement climatique, les Parcs naturels régionaux de Rhône-Alpes ont ainsi souhaité expérimenter une nouvelle approche de cette filière pour monter des projets répondant à cette vision plus globale et mettre en place une démarche généralisable au monde rural.

→ **Méthode et outils utilisés**

> Accompagnement du projet établi en partenariat avec les communautés de communes des 4 montagnes et du Trièves, le PNR du Vercors, le CPIE et l'AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie).

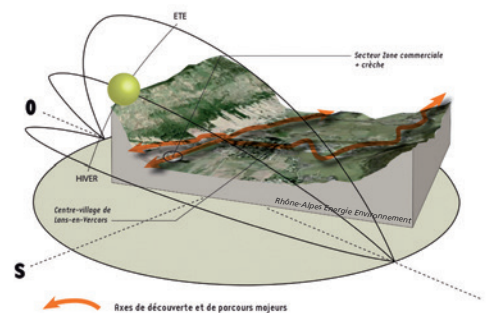
> Étude paysagère préalable réalisée par le CAUE de l'Isère.

> Sondage préalable de la population.

> Expérimentation multi-sites dont la définition technique confiée à un architecte et à un bureau d'étude technique.

→ **Résultat**

> Choix d'un premier site pilote pour les deux secteurs : 4 montagnes et Trièves.



CARACTÉRISTIQUES
Année de référence : 2012

ACTEURS DU PROJET
Maîtrise d'ouvrage : partenariat public / privé
Accompagnement : Communautés de communes, CAUE, AGEDEN, CPIE.

Source : CAUE de l'Isère.

LES RÉFÉRENCES

DÉMANTÈLEMENT DES TÉLÉSKIS DU COL DU LAUTARET (05)

→ **Problématique et contexte**

Les conditions hivernales étant rudes sur ce domaine dont la sécurisation était difficile, la pratique du ski alpin a été déplacée près du village de Villar d'Arène et sur le hameau du Chazelet. Ainsi, la petite station du col du Lautaret n'est plus exploitée depuis 2004.

Afin de « re-naturer » ce site de très grande valeur paysagère et très riche en termes de biodiversité (site classé en Réserve Naturelle Nationale et site Natura 2000), il a été décidé de démanteler les infrastructures touristiques.

→ **Méthode et outils utilisés**

Ce démantèlement s'inscrit dans un projet global de requalification et valorisation du site « naturel » du Lautaret. La restauration du bâtiment, l'enfouissement des lignes électriques, le remplacement de la canalisation du captage du Laurichard ou encore la création d'une aire d'accueil pour les camping-cars sont également prévus.

→ **Résultat**

> Première étape de la requalification du site du Lautaret.



E. Vennard - Parc national des Écrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2013

ACTEURS DU PROJET

*Maitrise d'ouvrage : commune de Villar d'Arène.
Organisation des travaux : Syndicat mixte des stations village de la Haute Romanche, Conseil général des Hautes Alpes, Parc national des Écrins.
Financements : crédits européens et nationaux Natura 2000, et subvention du Parc national des Écrins.*

Source : Parc national des Écrins.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > **Guide « Paysages de l'énergie, paysages en transition »** (Rhône-Alpes Energie Environnement, Union régionale des CAUE Rhône-Alpes, Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France)
- > **Guide solaire et habitat. L'intégration des équipements dans les Hautes-Alpes.** CAPEB, Parc national des Écrins, Parc naturel régional du Queyras, Conseil Général des Hautes-Alpes
- > **Le photovoltaïque : guide de développement.** Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
- > **Guide du développement éolien dans les Monts d'Ardèche.** Parc naturel régional des Monts d'Ardèche

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ **Orientations pour la zone d'adhésion**

- > Mesure 2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires.
- > Mesure 3.1.1. Gérer les grands sites paysagers.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif
paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- > Direction Départementale des Territoires (DDT)
- > Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)

Un projet co-financé par :



Illustrations : E. Zydownik.
Réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - Août 2014





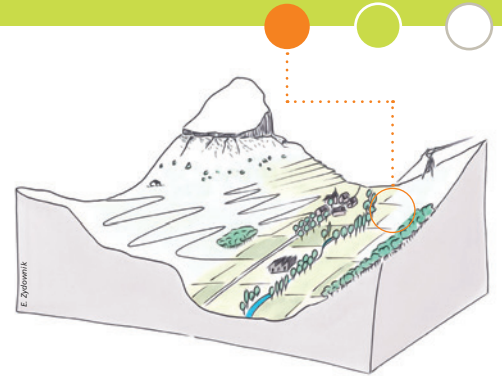
Les espaces agricoles de coteaux

Les espaces agricoles de coteaux sont principalement utilisés comme pâturages d'intersaison et prairies de fauche. Situés à proximité de l'habitat permanent, ils représentent des espaces importants pour le maintien de l'activité agricole et participent à la qualité et la diversité paysagère du territoire.

Comment lutter contre l'embroussaillage ?

Quelle valorisation de ces espaces dans le système d'exploitation (complémentarité) ?

Comment préserver le patrimoine construit dans une dynamique d'évolution des pratiques ?



➔ Témoins des pratiques agricoles montagnardes, les espaces agricoles de coteaux participent à la diversité paysagère des Écrins et représentent des paysages uniques qui véhiculent une image harmonieuse de la relation entre l'homme et la nature.

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE



Source : Base de données DELPHINE - Parc national des Écrins

LE COL D'ORNON



S. Godin - Parc national des Écrins

L'UBAC D'ORCIÈRES



J. P. Nicolle - Parc national des Écrins

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Les coteaux, en raison de leur situation intermédiaire, sont soumis à une forte dynamique de végétation. Ainsi, leur sous-exploitation, ou leur abandon, entraîne une fermeture rapide du paysage. Or, ils participent à la diversité paysagère et écologique et représentent une ressource importante pour l'activité pastorale et agricole.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > Le maintien d'espaces ouverts par l'agriculture et le pastoralisme.
- > La fermeture du paysage par la colonisation forestière des pâturages abandonnés ou sous-exploités.
- > La disparition de paysages construits tels les murets et les clapiers suite à l'abandon des pâturages.
- > L'unification des paysages par l'abandon d'exploitations diversifiées.

LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

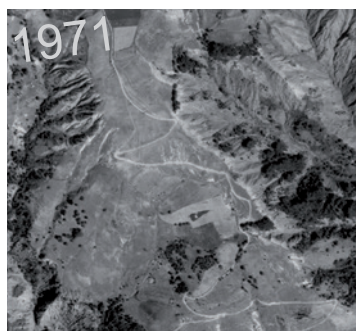
- > **Le maintien des coteaux exploités**, espaces ouverts de grande qualité paysagère.
- > **La préservation des paysages construits**, type clapiers et murets, qui participent à la diversité et à la spécificité paysagère du territoire.
- > **La préservation de prairies de fauche naturelles**.
- > **Le maintien de systèmes agricoles de montagne** gage d'une mosaïque paysagère et de pratiques diversifiées.

PÂTURAGE ET DYNAMIQUES VÉGÉTALES

Exemple de l'adret du lac de Serre-Ponçon

La diminution ou la disparition de la pâture des coteaux permet à la forêt de se développer librement.

Celle-ci avance au fil des ans et entraîne une fermeture paysagère des versants : les espaces maintenus jusque-là ouverts par le pâturage sont remplacés par des boisements (espaces fermés) qui se densifient progressivement.



© IGN - BD Ortho © 1971

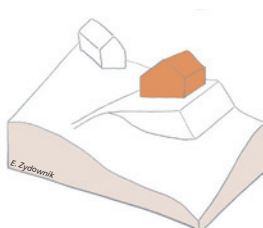
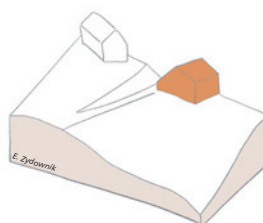


© IGN - BD Ortho © 2010

INTÉGRER LES BÂTIMENTS DANS LA PENTE

Prendre en compte le site

Un niveau semi-enterré ou un soubassement permettent de limiter les mouvements de terres et les terrassements dommageables pour le paysage. Les talus et plateformes créés par les terrassements sont en effet visibles de très loin et présentent un aspect peu naturel qui attire l'oeil.



LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Association Foncières Pastorales (AFP)

Volonté locale

Groupements pastoraux

Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt)

Politique Agricole Commune (PAC)

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Diagnostics et études pastorales

Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA)

Périmètre d'Aménagement des Espaces agricoles et Naturels (PAEN)

Zone Agricole Protégée (ZAP)

LES RÉFÉRENCES

LES PRAIRIES DE FAUCHE SUR ORCIÈRES (05)

→ **Problématique**

Inciter à la poursuite de la fauche en travaillant sur l'amélioration de la qualité agro-écologique des prairies.

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Etudes d'un échantillon de prairies
 - qualité agronomique du fourrage,
 - qualité écologique (biodiversité),
 - qualité des sols.
- > Mise en place de mesures agro-environnementales (MAE).

→ **Résultat**

- > Bonne adhésion des agriculteurs.
- > 8 parcelles étudiées.
- > 55 ha de prairies sous MAE « maintien de la biodiversité floristique ».
- > Des marges de manoeuvre existent et la recherche d'une meilleure efficacité fourragère n'est pas antinomique d'un excellent équilibre écologique.



M. Francou- Parc national des Écrins



M. Francou- Parc national des Écrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2012 - 2014

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : Les agriculteurs, Parc national des Écrins, Chambre d'Agriculture 05

Source : Parc national des Écrins.

PÂTURAGES D'INTERSAISON SUR LE SITE NATURA 2000 (COL D'ORNON, 38)

→ **Problématique**

- > Les pâturages d'intersaison sont constitués de pelouses, prairies et landes, milieux naturels à fort enjeu patrimonial. Ils sont menacés par la déprise agricole, l'abandon de la fauche et la modification des pratiques.
- > L'objectif est de favoriser des pratiques permettant une gestion pastorale en adéquation avec la ressource et respectueuse des habitats et des espèces du site, afin de maintenir à long terme la qualité écologique et pastorale des milieux exploités.

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Mise en place de plan de gestion écopastoral concerté entre l'exploitant, l'animateur Natura 2000 et un technicien de la Fédération des Alpages de l'Isère au travers de l'outil MAE H09.
- > Diagnostic et identification des secteurs à enjeux : embroussaillage et sous pâturage, surpâturage, captage d'eau, espèces patrimoniales...
- > Elaboration d'un plan de pâturage adapté permettant de prendre en compte les différents enjeux.

→ **Résultat**

- > Un suivi annuel est réalisé, (en début et fin d'estive) afin de veiller à la bonne mise en oeuvre du plan de gestion, l'adapter au besoin et accompagner l'exploitant dans son contrat.
- > 2 contrats pour 180 ha sont actuellement en cours.



J. Coulombier- Parc national des Écrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2012 - 2014

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : Agriculteurs
Accompagnement : Natura 2000

Source : Parc national des Écrins, Natura 2000.

LES RÉFÉRENCES

ÉTUDE POUR L'INSERTION PAYSAGÈRE D'UN BÂTIMENT AGRICOLE (LA GRAVE, 05)

→ Problématique

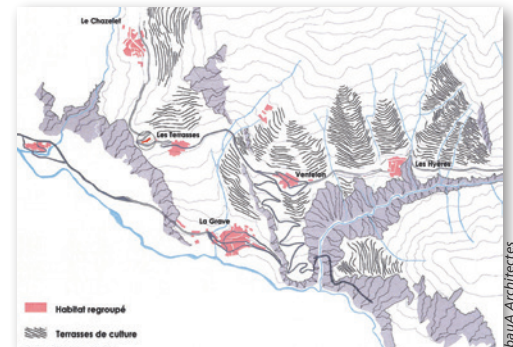
De jeunes agriculteurs souhaitent s'installer sur la commune de La Grave. En raison de la grande sensibilité paysagère des coteaux de la Haute Romanche, qui justifie les protections réglementaires (site inscrit), la commune a souhaité que ce projet soit accompagné.

→ Méthode et outils utilisés

- > Mission confiée à un architecte pour travailler sur l'implantation du bâtiment.
- > Visite de terrain, échanges autour des propositions puis validation par les différents acteurs concernés.

→ Résultat

Si le projet a été abandonné faute de transmission de l'exploitation, la démarche a été jugée pertinente par les acteurs concernés.



CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2004

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : Parc national des Écrins
Maitrise d'oeuvre : bauA Architectes (13)

Source : Parc national des Écrins et bauA Architectes.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > Fiche pratique « Construction en zone agricole » (CAUE de l'Isère) téléchargeable sur internet
- > Guide à l'usage des agriculteurs : « Paysages et bâtiments agricoles » (CAUE du Rhône) téléchargeable sur internet
- > Fiche pratique « Bâtiment agricole et photovoltaïque » (CAUE de l'Isère) téléchargeable sur internet
- > Site internet : www.architecturesagricultures.fr
- > Site internet : www.agriculture-et-paysage.fr

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ Orientations pour la zone d'adhésion

- > Mesure 2.1.1. Économiser et valoriser les ressources du territoire.
- > Mesure 3.5.1. Soutenir la vocation agricole des espaces dédiés.
- > Mesure 3.5.2. Insérer les exploitations dans leur environnement.
- > Mesure 3.5.3. Conserver et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux, et soutenir l'émergence de productions identifiées au territoire.
- > Mesure 3.5.4. Encourager la transformation et la commercialisation locales de produits élaborés sur le territoire.
- > Mesure 3.5.5. Maintenir la fauche des prairies naturelles.
- > Mesure 3.5.6. Encourager des formes de diversification non exclusivement agricole.
- > Mesure 3.6.1. Veiller à une gestion équilibrée des ressources en eau et en herbe, et des surfaces pastorales.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif
paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée pour la gestion des espaces naturels par l'élevage (CERPAM)
- > Chambre d'Agriculture
- > Direction Départementale des Territoires (DDT)

Un projet co-financé par :



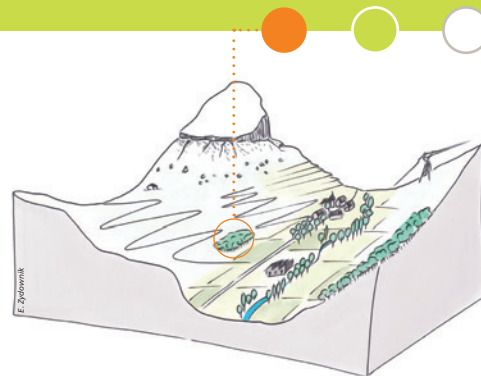
Cartographies : Agence d'urbanisme de la région grenobloise / C. Lomakine, E. Zydownik.
Réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - Août 2014





La forêt

En dehors des zones de haute montagne, la forêt, qui recouvre 19% de l'aire optimale d'adhésion du parc national des Écrins et seulement 10% du cœur, est tout de même très présente dans le paysage. Selon l'altitude, l'exposition et la latitude, elle se présente sous différents aspects : sapinières denses et uniformes en ubac, forêts alluviales mixtes, mélézins, ... Les forêts participent ainsi à la qualité et à la diversité paysagère du territoire par ses textures et couleurs variées.



Quelle exploitation dans le respect des paysages ?

Comment favoriser la biodiversité en milieu forestier ?

Comment accueillir et valoriser la forêt ?

➔ Multifonctionnelle, la forêt présente de nombreux intérêts : économique, patrimonial (biodiversité et diversité des paysages), social (espace de détente et de loisirs), énergétique et de protection (risques naturels).

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE



Source : Base de données DELPHINE - Parc national des Écrins

FORÊT MIXTE



J. P. Nicolet - Parc national des Écrins

HÊTRAIE-SAPINIÈRE



J. P. Nicolet - Parc national des Écrins

MÉLÉZIN



B. Nicolet - Parc national des Écrins

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

La forêt du parc national des Écrins assure de nombreuses fonctions : production de bois, protection contre les risques naturels, maintien d'une biodiversité et de paysages remarquables, que seul un développement sylvicole durable peut garantir.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > Évolution naturelle de la composition floristique des boisements, des stades pionniers jusqu'au climax, entraînant des changements de formes, de couleurs, de densités, ...
- > Colonisation forestière d'espaces agricoles sous-exploités ou abandonnés, entraînant une fermeture du paysage.
- > Évolution d'origine anthropique modifiant la forme des boisements, leur aspect et leurs limites : gestion sylvicole, urbanisation, aménagements de structures d'accueil, d'équipements et d'infrastructures, ...

LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

- > **La valorisation des milieux naturels et des paysages**, par une gestion sylvicole durable (choix des essences, type de coupes, ...).
- > **Le maintien d'espaces ouverts**, notamment par les usages pastoraux, favorisant la diversité paysagère du territoire.
- > **La valorisation paysagère de la forêt** grâce à des aménagements adéquats.
- > **Le maintien de forêts anciennes** favorisant la biodiversité.

PRINCIPES DE COUPES FORESTIÈRES

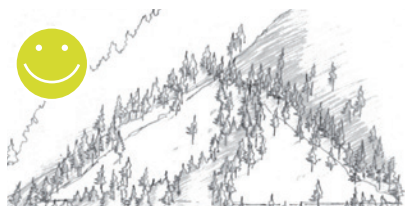
→ Privilégier des lisières avec des limites souples

Les coupes franches linéaires entraînent un impact visuel fort dans le paysage. Les nouvelles lisières représentent en effet des lignes très marquées.

A l'opposé, les coupes plus « souples » créent de nouvelles lisières à l'aspect plus naturel, qui s'intègrent plus facilement dans le paysage.



> Coupe de régénération calée sur les limites parcellaires, à éviter



> Coupe de régénération respectant la structure naturelle du paysage, à privilégier

Source : Valorisation forestière en site classé - Guide paysage : vallée de la Clarée et vallée étroite (CC. du Briançonnais, BET : ALCINA/ORTA Paysage/BARRE D'ESPACE).

PEUPELEMENTS ET BIODIVERSITÉ

→ Maintenir des milieux variés

Le maintien de différents types de peuplements forestiers en termes d'âge, d'essences et de densité permet de soutenir une variété de milieux naturels, socles de la richesse paysagère, faunistique et floristique du territoire.



> Forêt monospécifique de Pin noir



> Pâturage sous mélèzin

LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Plan Local d'Urbanisme

Art. L.123.1.5.7° du CU

Espace Boisé Classé (EBC)

Plan d'aménagement forestier

Plan Simple de Gestion (PSG)

Charte forestière

Schéma de sentiers de randonnée pédestre
du Parc national des Écrins

Plan Départemental des Itinéraires de
Promenades et Randonnées (PDIPR)

LES RÉFÉRENCES

SOLUTIONS ALTERNATIVES À LA CRÉATION DE PISTE FORESTIÈRE. EXEMPLE DE DÉBARDAGE À CHEVAL (MOLINES-EN-CHAMPSAUR, 05)

→ Problématique

Afin de favoriser le développement du hêtre dans la forêt domaniale de Molines-en-Champsaur, située en cœur du parc national des Écrins, et accompagner la transition entre les résineux et la hêtraie, une « coupe d'amélioration » de mélèzes et d'épicéas plantés il y a 80 ans, se révélait nécessaire.

À l'issue d'une étroite concertation entre le Parc national des Écrins et l'Office national des Forêts (ONF), la solution alternative du débardage à cheval a été privilégiée afin d'éviter de créer une piste forestière dans le cœur du parc national.



C. Bourgeois - Parc national des Écrins

→ Méthode et outils utilisés

- > Concertation.
- > Savoir-faire de l'exploitant forestier.
- > Combinaison de techniques complémentaires : tracteur et cheval, permettant de conserver un équilibre entre rentabilité de l'exploitation et préservation du caractère du site.

→ Résultat

- > Débardage de 1 150 m³ de bois sur trois années.
- > Des démonstrations publiques de débardage à cheval.

CARACTÉRISTIQUES

Années de référence : 2011 / 2012 / 2013

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : Parc national des Écrins
Maitrise d'oeuvre : Laurent Savoldelli

Source : Parc national des Écrins.

GESTION DURABLE DE FORÊTS ANCIENNES. EXEMPLE À VALJOUFFREY ET CHANTELOUVE (38)

→ Problématique

En forêt, 25 % de la biodiversité est concentrée dans le bois mort. Les vieux arbres abritent toute une faune et une flore peu connues : insectes décomposeurs du bois, mousses et champignons... dont certaines espèces sont devenues très rares.

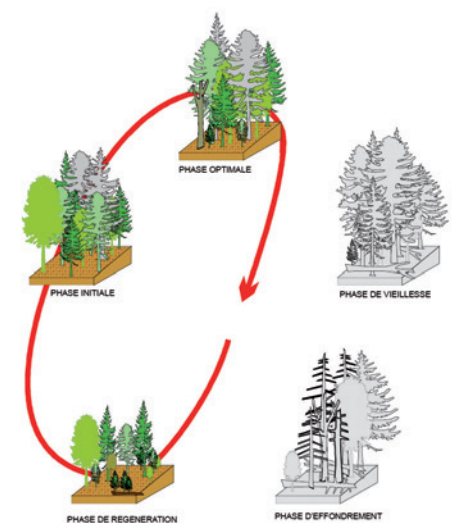
→ Méthode et outils utilisés

Dans l'objectif de préserver cette biodiversité, les vieux arbres situés dans les forêts communales de Chantelouve et Valjouffrey seront épargnés des coupes d'exploitation pendant trente ans. Toutes les espèces liées aux stades terminaux de la forêt pourront ainsi y trouver refuge. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des actions menées sur le site Natura 2000 de La Muzelle, animé par le Parc national des Écrins. Les financements de l'État et de l'Europe correspondent à une estimation de la « valeur » des arbres s'ils avaient fait l'objet d'une exploitation forestière. Une sorte de manque à gagner « compensé » au titre de la biodiversité.

→ Résultat

1200 vieux hêtres, sapins et épicéas situés dans les forêts communales des deux communes seront épargnés des coupes d'exploitation pendant trente ans.

CYCLE FORESTIER ET INTERVENTION SYLVICOLE



C. Desplanque - ONF

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2009

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : communes

Source : Parc national des Écrins et Office national des forêts.

LES RÉFÉRENCES

FORÊT DE BOSCODON, CANDIDATE AU LABEL « FORÊT D'EXCEPTION » (CROTS, 05)

→ Problématique et contexte

En 2011, l'Office national des Forêts (ONF) a créé un label : « Forêt d'Exception », destiné à faire connaître et à valoriser le patrimoine forestier dans une démarche d'exemplarité en matière de développement durable. L'objectif central de cette démarche est de constituer un réseau de référence en matière de gestion durable du patrimoine forestier et de faire de ces forêts emblématiques labellisées des leviers de développement économique local en assurant leur mise en valeur et celle des territoires environnants.

→ Méthode et outils utilisés

- > L'attribution du label s'inscrit dans une démarche menée avec les élus et les acteurs locaux.
- > La signature de la charte engage les acteurs locaux dans un comité de pilotage afin d'établir un diagnostic, de nouer des partenariats techniques et financiers et de contractualiser un plan d'actions.

→ Résultat

Boscodon fait partie des 17 forêts engagées dans la démarche.



CARACTÉRISTIQUES
Année de référence : 2011 (création du label)

ACTEURS DU PROJET
Maîtrise d'ouvrage : ONF

Source : Office national des Forêts.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > **Dossiers « La forêt, enjeux socio-économiques et paysagers », « Forêts de découverte » et « La forêt, réserve de biodiversité »** consultables sur le site internet du Parc national des Écrins
- > **Guide de terrain « Arbres et arbustes de montagne »** édité par le Parc national des Écrins
- > **Document Natura 2000 « Laisser vieillir les arbres »** téléchargeable sur le site internet du Parc national des Écrins
- > **Valorisation forestière en site classé - guide paysage** : Vallée de la Clarée et vallée Etroite. Communautés de communes du Briançonnais
- > **La prise en compte du paysage en gestion forestière** - CNPF, téléchargeable sur internet du CRPF Poitou-Charentes

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ Orientations pour la zone d'adhésion

- > Mesure 3.3.1. Prendre en compte les équilibres écologiques dans la planification forestière.
- > Mesure 3.3.2. Favoriser les modes adaptés d'exploitation et de desserte forestières.
- > Mesure 3.3.3. Favoriser la transformation et la valorisation locales.

Objectifs pour le cœur du parc national

- > Mesure 6.3.c. Généraliser les bonnes pratiques de gestion forestière.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Office national des Forêts (ONF)
- > Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)

- > Direction Départementale des Territoires (DDT)
- > Association des Communes Forestières (COFOR)

Un projet co-financé par :

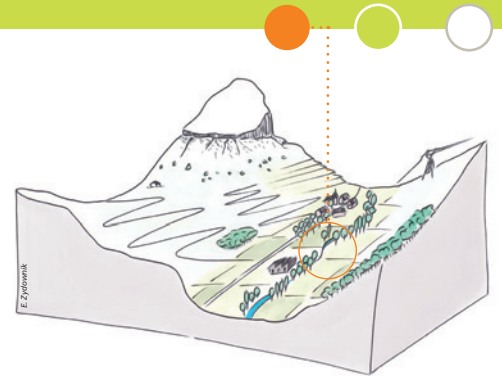




Les espaces agricoles de plaines et plateaux

Les espaces agricoles de plaines et plateaux se retrouvent dans toutes les vallées du territoire sous différentes formes allant de la grande plaine bocagère de Bourg d'Oisans au fond de vallée étroite du Valgaudemar ou du Vénéon.

Ils sont le lieu privilégié de l'activité agricole mais accueillent également de nombreux usages : habitat, activités, communication, ... qui doivent cohabiter sur des espaces généralement restreints et contraints.



Quelle évolution du bâti agricole ?

Comment préserver les espaces agricoles et leurs richesses ?

Comment protéger les espaces agricoles de l'extension urbaine ?

➔ Rares et convoités, les espaces agricoles de plaines et plateaux présentent des enjeux économiques, sociaux et culturels majeurs mais permettent également de garantir la diversité écologique et paysagère des Écrins et de maintenir des vues ouvertes sur les sommets.

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE



Source : Base de données DELPHINE - Parc national des Écrins

LA PLAINE DE BOURG D'OISANS



E. Zygmunt - AURG

LA PLAINE D'ANCELLE



M. Corail - Parc national des Écrins



LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Outre son rôle économique, social et culturel majeur, l'activité agricole entretient les paysages. Pourtant, l'étalement des bourgs, l'augmentation du coût du foncier, l'émergence d'opportunités économiques consommatrices d'espace rural et l'accroissement des conflits d'usage de proximité la fragilisent. Ainsi, en plus de préserver les terres agricoles, il est indispensable de soutenir les agriculteurs face à ces évolutions.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > La disparition de terres agricoles face à la déprise agricole et l'urbanisation.
- > L'intensification ponctuelle des pratiques agricoles.
- > Le développement des énergies renouvelables sur les espaces et/ou bâtiments agricoles.

LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

- > **La préservation et la valorisation des espaces dédiés à l'agriculture.**
- > **L'insertion architecturale, environnementale et paysagère** des nouvelles constructions en zone agricole.
- > **La mise en valeur et la prise en compte des éléments constitutifs** des espaces agricoles (haies, canaux, ...).
- > **Le maintien et le développement de pratiques agricoles durables** : systèmes extensifs, prairies de fauche naturelles, ...

PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES

Exemple d'extension urbaine

L'extension des bourgs et des hameaux se réalise souvent sur des espaces agricoles, délaissés ou non. Ces extensions doivent être réfléchies en amont pour que la « greffe » puisse s'opérer avec le tissu urbain existant et pour ne pas remettre en cause l'activité agricole.



© IGN - BD Ortho © 1971

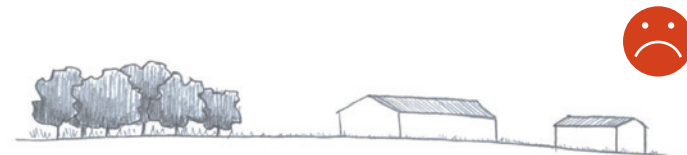


© IGN - BD Ortho © 2010

INTÉGRER LES BÂTIMENTS DANS LE PAYSAGE

Prendre en compte le milieu environnant

Des arbres et arbustes de même nature que les haies ou boisements environnants peuvent être plantés à proximité des bâtiments agricoles pour diminuer l'impact visuel des constructions. Dans le prolongement de la trame végétale existante, ces éléments constitueront une transition douce entre les différents types d'espace : bâti, agricole et naturel. Une réflexion en amont sur la localisation, l'implantation et le traitement architectural des bâtiments agricoles (formes, volumes, matériaux, ...) permet également une meilleure intégration paysagère des constructions dans le site.



LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Études préalables

Diagnostic agricole

Zone Agricole Protégée (ZAP)

Périmètre d'Aménagement des Espaces agricoles et Naturels (PAEN)

Opportunité

Volonté locale

Sensibilisation et formation

Concertation

Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt)

Politique Agricole Commune (PAC)

LES RÉFÉRENCES

PROTECTION DES TERRES AGRICOLES PAR UNE ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE (ZAP) (RAMBAUD, 05)

→ Problématique

- > Une agriculture vivante, dynamique mais fragile : une diminution de la SAU des exploitations agricoles, une diminution du nombre d'exploitations malgré des pratiques agricoles encore bien présentes.
- > Une commune périurbaine impactée par la pression foncière gapençaise (phénomène de rurbanisation).
- > Un développement urbain sous forme pavillonnaire, particulièrement consommateur d'espaces et principalement d'espaces cultivés.

→ Méthode et outils utilisés

- > Protection de l'agriculture entérinée dans le PLU au moment de la rédaction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Volonté renforcée lors de la concertation.
- > La commune a donc souhaité inviter les agriculteurs afin d'expliquer la démarche de ZAP. Conscients que leur outil de travail pouvait être, à terme, menacé par une urbanisation toujours grandissante, ils ont accepté que la commune se lance dans une démarche de ZAP.

→ Résultat

- > La création d'une Zone Agricole Protégée relève d'une volonté forte de la commune qui souhaite protéger une agriculture qui fait partie intégrante de son identité, de son paysage et de sa vie économique.
- > L'activité agricole étant aujourd'hui dynamique mais fragile, la ZAP s'avère être un outil approprié qui permettra de contribuer à la pérennisation de l'agriculture.

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2013

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : Communes, Préfecture

Source : Dossier d'enquête publique de création de la ZAP

APPROCHE PAYSAGÈRE DANS LE DIAGNOSTIC D'EXPLOITATION (CHAMBELLAY, 49)

→ Problématique

Dans cette région de bocage semi-ouvert soumise à une forte pression foncière, les enjeux pour l'agriculture et l'exploitant sont de :

- maintenir les terres agricoles pour soutenir l'activité agricole
- résoudre les problèmes environnementaux, notamment la qualité de l'eau
- valoriser le paysage en recomposant des formes bocagères contemporaines et en favorisant l'accès au territoire

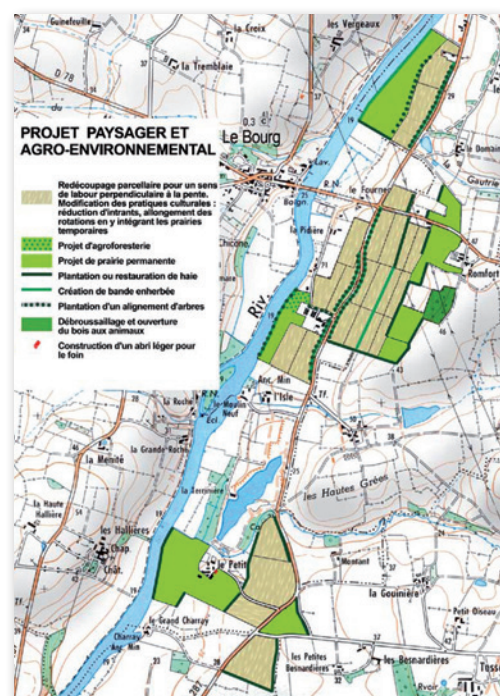
→ Méthode et outils utilisés

> Une approche paysagère a permis de compléter le diagnostic d'exploitation par une analyse du bâti, de l'occupation du sol (type de culture et taille de parcelles), de l'usage et de la qualité de l'eau, des structures paysagères et des offres d'aménités, ...

→ Résultat

Ce diagnostic a ainsi donné lieu à un projet de développement agricole global qui contribua notamment, en termes de paysage à :

- révéler la logique paysagère du site en renforçant les structures parallèles à la rivière : ripisylve, alignement d'arbres, haies basses le long de la route, ...
- renforcer la lisibilité du système de polyculture-élevage au sein d'un paysage bocager aux mailles plus larges adaptées au travail mécanisé



ACTEURS DU PROJET

L'agriculteur et sa femme, un conseiller agricole, un conseiller de gestion et un paysagiste.

Source : www.agriculture-et-paysage.fr

LES RÉFÉRENCES

UN PROTOCOLE POUR CONSTRUIRE EN ZONE AGRICOLE EN ISÈRE

→ Problématique

- > Le foncier agricole est un espace de plus en plus convoité, souvent victime de mitage ou d'une consommation excessive. Sa préservation est devenue un enjeu essentiel pour l'activité agricole.
- > À l'initiative de la Direction Départementale des Territoires, la Chambre d'agriculture, l'Association des maires de l'Isère et le CAUE s'est formée afin de mettre en place ce guide.

→ Méthode et outils utilisés

- > Ce guide donne des outils au pétitionnaire qui cherche à créer ou à agrandir son exploitation agricole. Il définit la marche à suivre pour justifier de la nécessité du projet agricole (d'un point de vue administratif) et du parcours à la construction (du choix du terrain au dépôt du permis de construire).

- > Il permet d'aborder le projet globalement en prenant en compte ses 4 échelles (le paysage, le site, la parcelle et le bâtiment), ainsi que la question des énergies renouvelables et des matériaux.

→ Suite et résultats

- > Ce protocole signé en octobre 2009 par les différents acteurs a été complété fin 2010 par un guide pratique sur les installations photovoltaïques sur les bâtiments agricoles.



CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2009 - 2010

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : Partenariale

Maitrise d'oeuvre : CAUE de l'Isère

Documents téléchargeable sur le site internet du CAUE de l'Isère

Source : CAUE de l'Isère.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > **Fiche pratique « Construction en zone agricole »** (CAUE de l'Isère) téléchargeable sur internet
- > **Guide à l'usage des agriculteurs : « Paysages et bâtiments agricoles »** (CAUE du Rhône) téléchargeable sur internet
- > **Fiche pratique « Bâtiment agricole et photovoltaïque »** (CAUE de l'Isère) téléchargeable sur internet
- > **Site internet : www.architecturesagricultures.fr**
- > **Site internet : www.agriculture-et-paysage.fr**

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ Orientations pour la zone d'adhésion

- > Mesure 2.1.1. Économiser et valoriser les ressources du territoire.
- > Mesure 3.5.1. Soutenir la vocation agricole des espaces dédiés.
- > Mesure 3.5.2. Insérer les exploitations dans leur environnement.
- > Mesure 3.5.3. Conserver et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux et soutenir l'émergence de productions identifiées au territoire.
- > Mesure 3.5.4. Encourager la transformation et la commercialisation locales de produits élaborés sur le territoire.
- > Mesure 3.5.5. Maintenir la fauche des prairies naturelles.
- > Mesure 3.5.6. Encourager des formes de diversification non exclusivement agricole.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif
paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Chambre d'Agriculture
- > Direction Départementale des Territoires (DDT)

Un projet co-financé par :



Cartographies : Agence d'urbanisme de la région grenobloise / C. Lomakine, E. Zydownik.
Réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - Août 2014

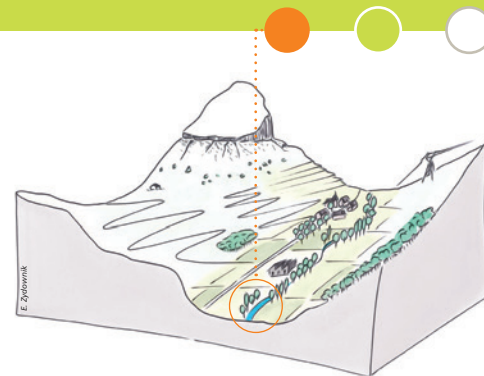




L'eau et ses milieux

Les paysages liés à l'eau sont des éléments forts du parc national des Écrins. Ils marquent le territoire par leur forme, leur mouvement et leur son. On les retrouve dans tous les secteurs sous forme de rivières, de torrents, de lacs, de glaciers ou encore de marais.

Selon ces formes, les ambiances peuvent être alors très différentes : sauvage et sonore pour les torrents de montagne, paisible autour des lacs d'altitude ou encore récréative aux abords des plans d'eau aménagés.



Quelle gestion des ripisylves ?

Comment aménager les abords d'un plan d'eau, d'un lac, d'un marais ?

Comment concilier préservation des milieux et de la biodiversité avec les différents usages ?

➔ Les paysages liés à l'eau représentent des éléments majeurs du territoire : ils sont le support d'une diversité paysagère et écologique importante et une ressource indispensable pour de nombreuses activités économiques, touristiques et de loisirs.

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE

LES TORRENTS



> Le Drac et sa ripisylve (Champsaur)

LES RIVIÈRES



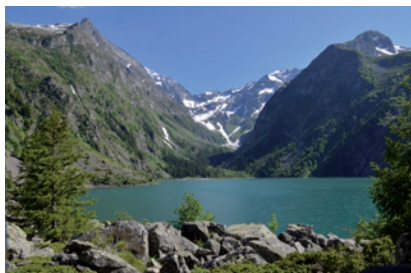
> La Durance (Embrunais)

LES CASCADES



> Cascade de la Muzelle (Oisans)

LES LACS



> Lac du Lauvitel (Oisans)

LES TOURBIÈRES



> Tourbières du Taillefer (Valbonnais)

LES GLACIERS



> Glacier Blanc (Vallouise)

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Omniprésente sur le territoire des Écrins sous diverses formes, l'eau présente de multiples intérêts : écologique, paysager, économique, touristique. De nombreux facteurs naturels et anthropiques influent sur la ressource elle-même mais aussi sur l'évolution de ces paysages qui participent à la qualité du cadre de vie et à l'attractivité du territoire.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > La disparition ou la densification des ripisylves.
- > Les aménagements sur les rives des lacs et plans d'eau.
- > Le recul des glaciers.
- > La dégradation des zones humides.
- > Les extractions en cours d'eau.

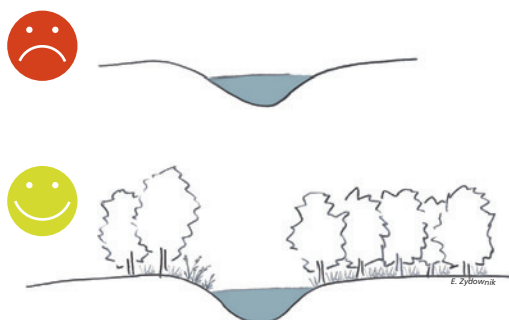
LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

- > **La préservation et la valorisation** de la ressource en eau et des milieux naturels associés.
- > **La gestion de la fréquentation touristique** aux abords des lacs, marais, glaciers, ...
- > **La maîtrise des aménagements** aux abords des rivières, lacs et plans d'eau, zones humides, ...

LA GESTION DES RIPISYLVES

Le rôle primordial des ripisylves

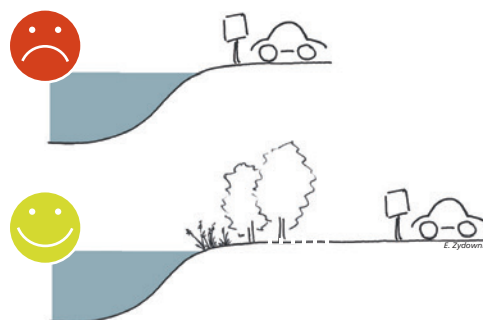
Les ripisylves présentent de nombreux intérêts en termes de biodiversité, de qualité et diversité paysagère, de prévention des pollutions et des risques naturels, de lutte contre l'érosion des sols, ... Pourtant, depuis plusieurs décennies, les différents usages et aménagements des cours d'eau sont responsables de leur dégradation et des nombreuses conséquences liées (érosion, inondations, ...).



LES AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS DES RIVIÈRES ET PLANS D'EAU

Préserver une zone tampon

De nombreux aménagements sont réalisés à proximité des lacs et cours d'eau et ont des impacts négatifs sur le milieu naturel. L'éloignement permet de limiter ces impacts et de créer une transition qui favorise l'insertion paysagère des aménagements et valorise le site et ses abords.



LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE)

Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE)

Contrat de rivière

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

ART. L.123.1.5.7° du CU

LES RÉFÉRENCES

ESPACE NATUREL SENSIBLE DU MARAIS DE VIEILLE MORTE (BOURG D'OISANS, 38)

→ **Problématique et contexte**

L'Espace Naturel Sensible (ENS) du marais de Vieille Morte (également concerné par un site Natura 2000) a été mis en place par le Conseil Général de l'Isère qui en a confié la gestion à l'association Avenir (Conservatoire des espaces naturels de l'Isère). Le Parc national des Ecrins est partenaire de l'association pour la mise en place de certaines actions.

Les actions menées sur le marais de Vieille Morte sont favorables à la préservation et à la restauration des milieux naturels et des espèces rares à l'échelle européenne.

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Un comité de site regroupant l'ensemble des usagers.
- > Un plan de gestion partenarial.
- > Un programme d'actions.

→ **Suites et résultats**

- > Réalisation de suivis scientifiques.
- > Acquisitions foncières.
- > Actions de gestion de la forêt.
- > Mission de surveillance mais aussi d'animation.



B. Bodin - Conseil Général de l'Isère



P. Mayade - Parc national des Ecrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2012 - 2014

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Conseil Général de l'Isère
Maîtrise d'œuvre : Avenir

Source : Parc national des Ecrins.

VALORISATION D'UNE ZONE HUMIDE EN COEUR DE VILLAGE (CHANAS, 38)

→ **Problématique et contexte**

Après acquisition d'une zone humide jusqu'ici plantée de peupliers, la commune de Chanas a souhaité valoriser cet espace qui jouxte la place du marché aux fruits.

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Pré-diagnostic du CAUE de l'Isère, révélant les potentialités de valorisation de la zone humide.
- > Étude de programmation éclairant notamment la commune sur les potentiels d'intervention et de gestion.

→ **Suites et résultat**

- > Un espace public singulier.
- > Une reconquête de l'eau et de la biodiversité au cœur du village.



Itinéraire Bis



CAUE de l'Isère

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2009

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Chanas
Maîtrise d'œuvre : Itinéraire Bis (paysage et architecture), EDMS Ingénieurs (hydraulique), Mosaïque environnement (environnement)

Source : CAUE de l'Isère, Itinéraire Bis.

LES RÉFÉRENCES

RESTAURATION DU SYSTÈME HUMIDE DE BIDOYE (SAINT-EUSÈBE EN CHAMPSAUR, 05)

→ **Problématique et contexte**

La dégradation de la berge de la mare de Bidoye menaçait à terme la flore et la faune aquatique ainsi qu'une tufière, formée à proximité. La restauration de l'ensemble du système humide s'est alors révélée nécessaire afin de préserver sa fonctionnalité et le maintien de milieux et d'espèces patrimoniaux : tufière, petit rubanier, sonneur à ventre jaune, ...

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Diagnostic écologique réalisé par les services du Parc national des Écrins et un groupe d'étudiants de l'ENGREF.
- > Travaux réalisés dans un souci d'intégration paysagère et de réversibilité des aménagements.
- > Chantier expérimental de gestion et de restauration par des outils de génie végétal (restauration de la berge, mise en place d'un système de régulation, réfection du déversoir).
- > Partenariat fort avec le propriétaire.

→ **Suites et résultat**

- > Une évaluation et un dispositif de suivi ont été mis en place pour garantir la pérennité du système humide et l'entretien des aménagements réalisés.



D. Vincent - Parc national des Écrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2003

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Parc national des Écrins

Maîtrise d'œuvre : Société GREN

Financements : Union Européenne, Conseil général des Hautes-Alpes, Parc national des Écrins

Source : Parc national des Écrins.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > **Guide technique n°1 : la gestion des boisements des rivières** - Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et DIREN Rhône Alpes (1998)
- > **Génie végétal en rivière de montagne** - Géni'Alp (2013)
- > **Manuel de restauration hydromorphologique des cours d'eau** - Agence de l'eau Seine Normandie (2007)
- > **Restaurer et préserver les cours d'eau**. Restauration hydromorphologique et territoires. Concevoir pour négocier - Agence de l'eau Rhône-Méditerranée et Corse (2011)

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ **Orientations pour la zone d'adhésion**

- > Mesure 3.4.1. Assurer la continuité des cours d'eau et la fonctionnalité des zones humides, ripisylves et bocages.
- > Mesure 3.4.2. Gérer durablement les lacs d'altitude.

Objectifs pour le cœur du Parc

- > Mesure 5.1.c. Préserver l'intégrité des milieux naturels les plus vulnérables et la quiétude des zones refuges de la faune.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif
paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA)
- > Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- > Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Un projet co-financé par :





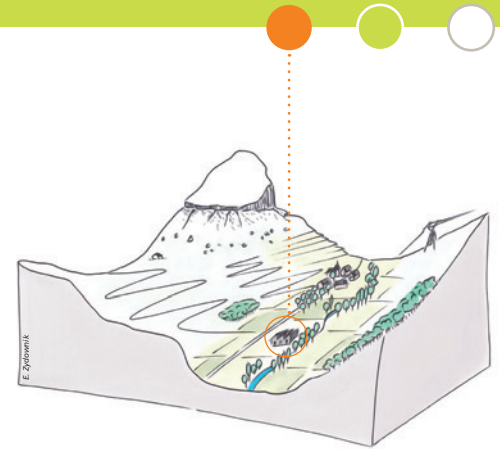
Les sites d'activités et de production

Les sites d'activités et de production sont des éléments marquants du paysage. Qu'ils soient situés en milieu rural ou urbain, ils se démarquent en effet par leur proportion, bien souvent sans commune mesure avec les éléments paysagers les entourant, et créent ainsi des repères visuels forts dans le territoire.

Où implanter de nouvelles activités ?

Comment améliorer la fonctionnalité et la qualité paysagère d'une zone d'activité ?

Quelle cohabitation entre habitat et activité ?



➔ Témoins de l'activité humaine assez récente sur le territoire, les sites d'activités et de production retracent l'histoire des populations et sont indispensables pour leur maintien.

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE



> Scierie (Embrunais)

E. Zydawnik - AURG



> Zone d'activités (Champsaur)

E. Zydawnik - AURG



> Carrière (Embrunais)

E. Zydawnik - AURG



> Conduite forcée (Vallouise)

E. Zydawnik - AURG



> Usine d'embouteillage (Valbonnais)

C. Dautreuil - Parc national des Ecrins



> Usine hydro-électrique des Roberts (Oisans)

L. Tron (Collection) - Parc national des Ecrins

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Éléments structurants du territoire, les sites d'activité et de production, indispensables à l'économie locale et au maintien des populations, présentent un objectif partagé par tous les acteurs (collectivités, aménageurs et entreprises) : être pérenne dans un souci de développement durable.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > Évolution des sites d'activités (extension, abandon, ...).
- > Le développement mal maîtrisé des zones d'activités, déqualifiant souvent les entrées de villes et de villages et les vallées.
- > La multiplication de zones d'activités sans réelle approche intercommunale.

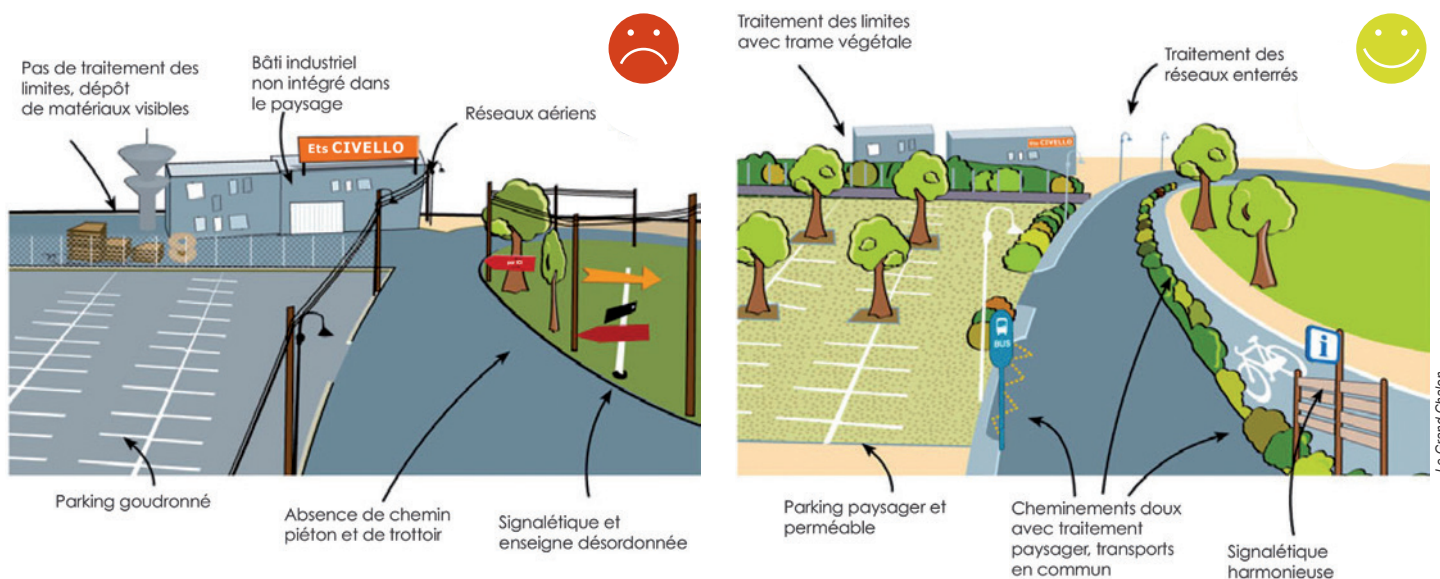
LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

- > **La requalification urbaine et paysagère** des sites d'activité et de production.
- > **L'insertion environnementale, paysagère et architecturale** des nouveaux sites.
- > **La valorisation du patrimoine** bâti industriel.
- > **La juste répartition** des sites d'activités sur le territoire.

PRINCIPES DE REQUALIFICATION D'UNE ZONE D'ACTIVITÉ OU DE PRODUCTION

Pour une amélioration de la fonctionnalité et une meilleure prise en compte du paysage et de l'environnement

Que ce soit à l'échelle du territoire, de la zone ou de la parcelle, de nombreuses actions peuvent être mises en oeuvre pour requalifier ou créer un site de production ou une zone d'activité qualitatif et intégré dans le paysage et l'environnement. De nombreux éléments peuvent en effet être pensés ou repensés pour rendre ces espaces plus fonctionnels, sécurisants, agréables et attractifs : la signalétique, le partage de la voirie, la végétalisation des espaces publics et des parcelles privées, les types de clôtures, la localisation des zones de stockage, la végétalisation et la mutualisation des aires de stationnement, ...



LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

*Cahier de Recommandations Architecturales,
Urbaines et Paysagères (CRAUP)*

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Règlement Local de Publicité (RLP)

Contrats public / privé

*Fonds d'Intervention pour les Services,
l'Artisanat et le Commerce (FISAC)*

LES RÉFÉRENCES

DIAGNOSTIC PARTAGÉ ET DÉFINITION D'UN PROGRAMME D' ACTIONS AVEC LES ENTREPRISES POUR LA REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE VILLE DE MANOSQUE (04)**→ Problématique**

Ville porte du Parc naturel régional du Luberon, Manosque présente une entrée de ville sud-est caractérisée par une urbanisation déconnectée du territoire, manquant particulièrement d'aménagement pour respecter la transition entre espace agricole et espace urbain.

→ Méthode et outils utilisés

- > Diagnostic paysager.
- > Large concertation (nombreux outils mobilisés : concours photo, animations, ...) pour partager la notion de « point noir » avec l'ensemble des acteurs : entreprises concernées, habitants, associations de commerçants, ...
- > Étude pré-opérationnelle associant dès le départ les acteurs privés du site.

→ Suites et résultat

- > Phase PRO de l'étude à finaliser
- > Contractualisation public / privé (gestion, cahier des charges,..)
- Incitation aux privés pour participer au projet de requalification paysagère (financement pour partie des travaux engagés par ceux-ci sous réserve du respect d'un cahier des charges).

**CARACTÉRISTIQUES**

Année de référence : 2013

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : commune de Manosque, Parc naturel régional du Luberon, Conseil Général et Chambre de Commerce et d'Industrie des Alpes de Haute Provence et du Vaucluse, communauté de communes Durance Lubéron Verdon.
Maitrise d'œuvre : Gaëlle le Bloa, MPG

Source : Parc naturel régional du Luberon.

OPÉRATION MIXTE COMMERCES / HABITAT (MONTBONNOT-SAINT-MARTIN, 38)**→ Problématique**

- > Créer des commerces de proximité au sud de la commune pour répondre à une demande croissante générée par l'urbanisation de nouveaux quartiers et le développement des zones d'activités de la Croix Verte, de Pré Millet et la Technopole Inovallée.
- > Favoriser l'accueil sur le territoire communal de différents types de population avec une diversification des modes d'occupation (le logement locatif en complément à l'accession à la propriété) et des formes d'habitat (les collectifs et les maisons jumelées ou groupées en complément à la maison individuelle).

→ Méthode et outils utilisés

- > Une volonté de créer un second centre de vie affichée dans le PADD lors de la révision du PLU en 2005.
- > Une orientation d'aménagement définie dans le PLU lors de la révision du PLU en 2005.
- > Des réflexions associant commune, promoteur, architecte et paysagiste pour définir le plan de masse et concevoir les futurs espaces publics (place publique, parking).

→ Résultat

- > Opération comportant 123 logements (individuels, collectifs, intermédiaires) dont 29 logements sociaux.
- > Des espaces publics : place, parkings, équipements pour recevoir un marché et toilettes publiques.
- > Des commerces de proximité organisés autour de la place : primeur, boucher, brasserie, boulangerie, restaurant, banque, pressing, ...

**CARACTÉRISTIQUES**

Année de référence : 2010

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : commune

Source : Commune de Montbonnot Saint-Martin et Agence d'urbanisme de la région grenobloise.

LES RÉFÉRENCES

VALORISATION DE LA SCIERIE ET DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DES SÉGOINS (VALJOUFFREY, 38)

→ Problématique

- > Situés à l'entrée du village, en rive droite de la Bonne dont la force est captée depuis plus d'un siècle pour faire fonctionner la scierie et la centrale électrique. Ces deux équipements, finalement très liés, représentent un enjeu patrimonial évident.
- > Une des problématiques a été de savoir comment traiter un bâtiment industriel avec des matériaux modernes évoquant à la fois la culture montagnarde et le passé industriel, et pour les extérieurs de savoir comment traiter des accès stables et pérennes sans pour autant leur donner un caractère trop urbain.

→ Méthode et outils utilisés

- > Pré-diagnostic architectural.
- > Diagnostic architectural et étude de « mise en découverte ».
- > Projet de sauvegarde et de restauration.
- > Restauration des parties bois avec du bois de la commune débité localement par une scierie mobile.

→ Résultat

- > Réalisation de panneaux d'interprétation.
- > Travaux de confortement des bâtiments et d'aménagement des abords.



CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2014

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : commune de Valjouffrey
 Accompagnement : Parc national des Écrins, Conseil Général et CAUE de l'Isère
 Maitrise d'oeuvre : Rigassi Architectes associés (38), Atelier Verdance (38)

Source : Parc national des Écrins et Rigassi Architectes associés.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > **Diagnostic de zones d'activités dans une perspective de développement durable** - Support méthodologique, Agence du Développement Économique de la Loire. Téléchargeable sur internet
- > **Moderniser et gérer les zones d'activités économiques** - Michel Jallas, 2003
- > **(Ré)inventer la zone d'activités** - CAUE 44, 2011. Téléchargeable sur internet
- > **Guide de bonnes pratiques. Aide à la prise en compte du paysage et du milieu naturel dans les études d'impacts de carrières** - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence Alpes Côte-d'Azur. Téléchargeable sur internet
- > **Guide pratique d'aménagement paysager des carrières**. Anne Blouin, UNPG, 2011

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ Orientations pour la zone d'adhésion

- > Mesure 2.1.3. Assurer la cohérence des signalétiques publicitaires et informatives.
- > Mesure 2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils **mOtif** paysages

Service Aménagement
 Domaine de Charance, 05000 Gap
 Accueil : 04 92 40 20 10
 accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- > Direction Départementale des Territoires (DDT)
- > Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)

Un projet co-financé par :

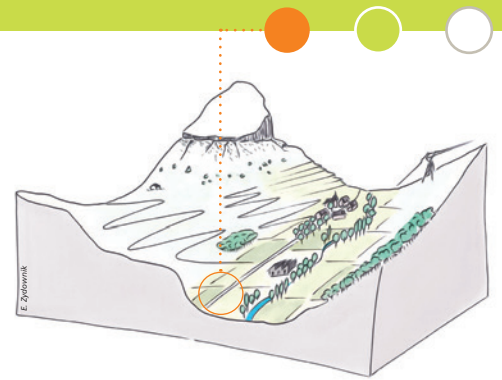




Les routes

Les routes sont des lieux privilégiés de découverte d'un territoire, qu'il soit traversé occasionnellement par les touristes ou quotidiennement par les habitants.

Les routes permettent en effet d'appréhender le paysage dans toute sa diversité grâce aux points de vue qu'elles offrent aux passagers. Elles sont également des « traces » dans le paysage dont la gestion requiert une approche paysagère adaptée et représentent un espace public dans les hameaux et les villages.



Quel point de vue
valoriser ?

Comment aménager
l'entrée du village ?

Comment valoriser et sécuriser la traversée du village ?

➔ Vecteurs de découverte du territoire, les routes du quotidien comme les routes des vacances, présentent un fort intérêt paysager et touristique mais également social et historique.

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE

LES ROUTES DE BALCON



> Route de Villard Notre-Dame - RD219

C. Cousier - Parc national des Ecrins

LES ROUTES DE FOND DE VALLÉE



> Vallée du Valgaudemar - RD480

S. D'houtv - Parc national des Ecrins

LES ROUTES DE PLAINE



> Plaine de la Duranc - RN94

E. Zydownik - AURG

LES COLS



> Col du Lautaret - RD1091

Parc national des Ecrins

LES ENTRÉES DE VILLES ET VILLAGES



> Entrée dans le village de Pelvoux - RD 994E

E. Zydownik - AURG

LES TRAVERSÉES DE VILLES ET VILLAGES



> Traversée de Châteauroux-les-Alpes - RD 994H

E. Zydownik - AURG

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

La préservation et la valorisation des paysages remarquables passent par des actions sur les sites eux-mêmes mais également par la création ou le maintien, depuis l'extérieur, de points de vue et de belvédères, aux abords des routes notamment.

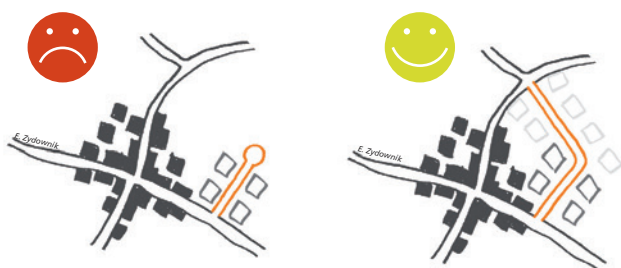
→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > La fermeture des points de vues par le développement de la végétation et/ou l'urbanisation le long des routes.
- > La dégradation des voiries et de leurs abords (érosion, risques naturels, ...).
- > L'élargissement et la création de nouvelles routes.
- > Les aménagements au coup par coup, sans réflexion globale et à long terme.

LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

- > **La valorisation des paysages traversés et vus depuis les routes** : espaces agricoles, bourgs, sommets, ... par le maintien et la mise en valeur de points de vue et l'aménagement des abords des voiries.
- > **L'intégration urbaine et paysagère des aménagements routiers**, respectueuse des éléments en place (bâti, murets, milieux naturels, ...) et du relief.
- > **L'encouragement et la poursuite du développement des circulations douces**, plus appropriées à l'observation et la contemplation, pour une mise en valeur du paysage.

LA DESSERTE DE NOUVEAUX LOTISSEMENTS

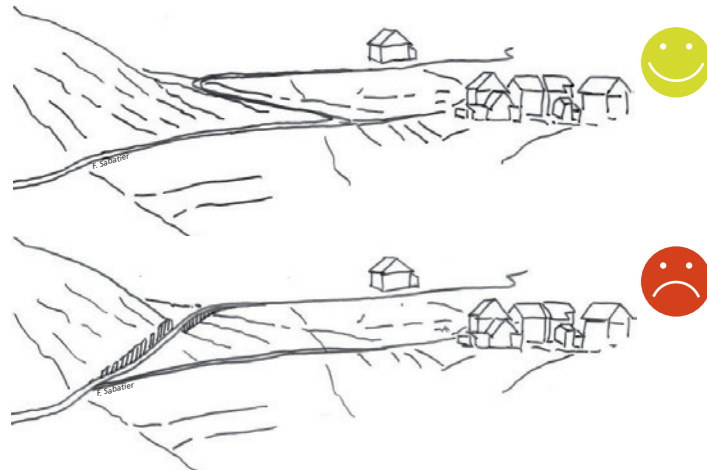


→ Éviter les impasses et favoriser les nouvelles voies en continuité de l'existant

Les voies de desserte de nouveaux lotissements en impasse créent des extensions urbaines déconnectées de l'existant et consommatrices d'espace.

A l'inverse, les nouvelles voiries en continuité des réseaux existants permettent aux extensions de se « greffer » au bourg, et ce, dans une logique de développement à plus long terme.

LES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS ET LA PENTE



→ Inscrire les routes dans leur paysage

Les terrassements en déblais/remblais des routes dont le tracé ne suit pas les courbes de niveau représentent de forts impacts visuels dans le paysage. Ces impacts sont d'autant plus importants en raison de la forte visibilité des routes en « balcon » depuis les vallées et les versants opposés.

A contrario, une route qui suit le relief permettra de limiter les déblais / remblais et autres ouvrages impactant (soutènement). Elle s'intégrera ainsi davantage dans le paysage.

LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Réglement local de publicité

Art. L.111.1.4° du CU

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Plan d'aménagement et de gestion des arbres d'alignement et des abords des routes

Charte paysagère d'itinéraires

Sensibilisation des gestionnaires des routes

Ateliers

Diagnostic paysager

LES RÉFÉRENCES

ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT DE LA « TRAVERSÉE » DU BOURG (LE PÉRIER, 38)

→ **Problématique**

Valoriser le village, sécuriser la route, créer un lieu de vie fédérateur pour les habitants et visiteurs, donner envie de s'y arrêter... autant d'objectifs fixés par la commune pour cette étude architecturale et paysagère.

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Une étude urbaine sur la requalification et la valorisation globale du Périer, réalisée en 2006.
- > Un comité de pilotage élargi (CAUE de l'Isère, Parc national des Écrins, Conseil Général de l'Isère, ...).
- > Une mission de maîtrise d'oeuvre sur les espaces publics et les voiries, réalisée en 2008.

→ **Résultat**

- > Un travail de référence sur le devenir du village en termes d'urbanisme et d'aménagement.
- > Des travaux routiers réalisés qui découlent de ces études.



ADP Dubois



ADP Dubois

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2003

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : commune du Périer
 Accompagnement : Parc national des Écrins, CAUE de l'Isère
 Maîtrise d'oeuvre : ADP Dubois (74), Gaydou et Audubert (69)

Source : Parc national des Écrins.

REQUALIFICATION / VALORISATION DU COL DU GRANIER (APREMONT, 73)

→ **Problématique**

Valoriser le grand potentiel du col (valeur historique et culturelle, vues exceptionnelles, patrimoine naturel remarquable...) tout en clarifiant les nombreux usages et en protégeant les usagers : fonction de transit vers Chambéry, col franchi à vélo, randonneurs, visiteurs, clients de l'auberge, habitants, luge et ski de randonnée, forestiers et agriculteurs...

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Étude paysagère sur les cols et les gorges remarquables de Chartreuse, réalisée en 2012, dont un atelier terrain et un atelier en salle pour partager le diagnostic et les enjeux sur ce col. Ce travail a été mis en perspective avec les 12 autres sites analysés dans l'étude, eux-aussi traversés par des routes importantes.
- > Étude d'esquisse pour le réaménagement du site, réalisée en 2013.
- > Co-construction du projet (communes, Parc naturel régional de Chartreuse, Office national des forêts, aubergiste-habitant, Conseil Général de Savoie, ...).

→ **Résultat**

- > de multiples acteurs sensibles pour améliorer l'accueil.
- > projet prêt d'éclorre avec volonté de valorisation des matériaux et des savoir-faire locaux.



Agence Arter



L'Atelier des Cairns

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2012 - 2014

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : PNR de Chartreuse (étude cols et gorges) puis commune (étude esquisse)
 Accompagnement : CAUE de l'Isère (étude cols et gorges) puis PNR de Chartreuse (étude esquisse)
 Maîtrise d'oeuvre : Agence Arter (étude cols et gorges) puis L'Atelier des Cairns (étude esquisse)

Source : Parc naturel régional de Chartreuse.

LES RÉFÉRENCES

MUR DE SOUTÈNEMENT EN PIERRES SÈCHES (ORCIÈRES, 05)

→ **Problématique**

Le mur à proximité du hameau des Usclas présentait de multiples désordres. Plutôt que de recourir à des techniques conventionnelles routières, la commune et la communauté de communes accompagnées par le Parc national des Écrins ont entrepris une restauration du mur en pierres sèches.

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Préparation du chantier par une entreprise.
- > Stage de formation organisé sur 2 jours ouverts aux employés des collectivités et aux particuliers.
- > Recours à un formateur murailler professionnel.

→ **Résultat**

- > Un linéaire important restauré lors du stage.
- > Un savoir-faire redécouvert par les gestionnaires des voies intercommunales.



Y. Baret - Parc national des Écrins



Y. Baret - Parc national des Écrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2013

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : communauté de communes du Haut Champsaur
 Accompagnement : Parc national des Écrins
 Maitrise d'oeuvre : Loïs Ginoul

Source : Parc national des Écrins.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > Charte « Routes et paysages » - Conseil général de la Saône-et-Loire (2010), téléchargeable sur internet

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ **Orientations pour la zone d'adhésion**

- > Mesure 2.1.2. Respecter le paysage en s'appuyant sur l'identité des villages et le caractère des territoires.
- > Mesure 3.1.1. Gérer les grands sites paysagers.

Objectifs pour le coeur du Parc

- > Mesure 4.3.c. Rechercher des solutions alternatives à l'accès automobile en coeur de Parc.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif paysages

Service Aménagement
 Domaine de Charance, 05000 Gap
 Accueil : 04 92 40 20 10
 accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- > Direction Départementale des Territoires (DDT)
- > Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)

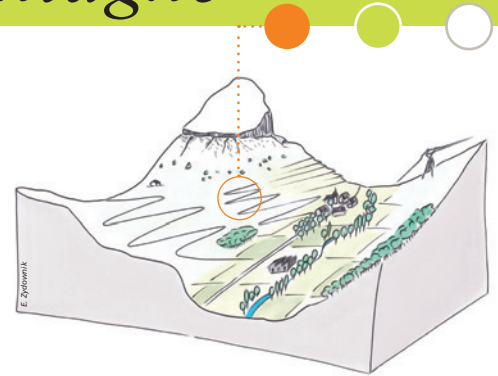
Un projet co-financé par :





Les aménagements de découverte de la montagne

Les aménagements de découverte de la montagne regroupent de nombreux éléments allant du parking jusqu'au refuge. Véritables vitrines du territoire, ils donnent à voir, aux touristes comme aux résidents, toute la diversité des paysages des Écrins et à découvrir l'histoire de ses habitants. Lieux privilégiés pour la découverte et la contemplation, ils reposent avant tout sur des valeurs immatérielles d'authenticité, de partage, de rencontre et d'échange.

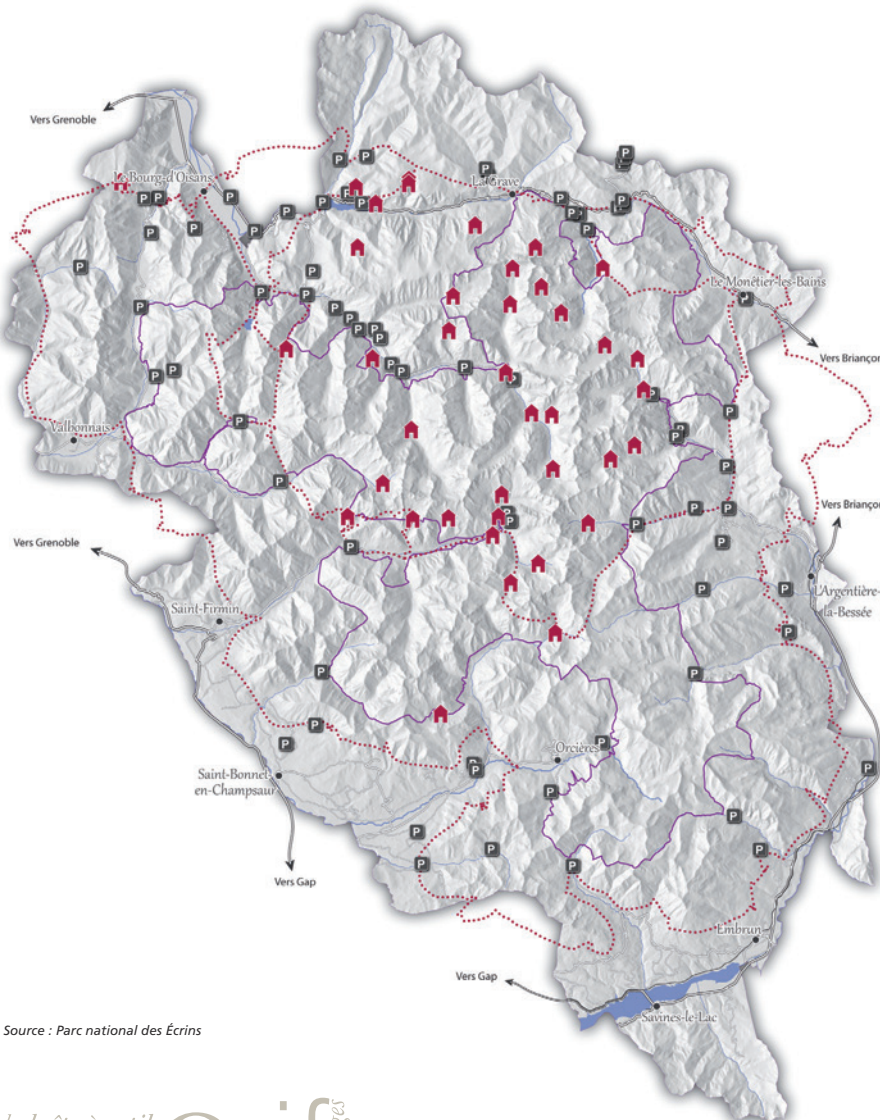


Comment entretenir
ou créer un itinéraire ? Quel accueil en montagne ?

Comment gérer la fréquentation ?

➔ Par leur fonction de découverte du territoire, les éléments constitutifs de ce motif présentent un intérêt en termes de paysage et de sensibilisation ainsi qu'une forte valeur patrimoniale, touristique et de loisirs.

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE



Source : Parc national des Écrins

P LES PARKINGS, lieux d'accueil



> Parking du Gioberney

F. Pontoire - AURG

..... LES SENTIERS, itinéraires de découverte



> Itinéraire du refuge du Pigeonnier

B. Guidoni - Parc national des Écrins

🏠 LES REFUGES, haltes ou lieux d'arrivée



> Refuge de Vallonpierre

O. Warluzeille - Parc national des Écrins

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Seuls des aménagements de découverte de la montagne adaptés aux principes de développement durable seront capables de concilier activité économique, protection des paysages et de l'environnement et respect des ressources naturelles, culturelles et sociales.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

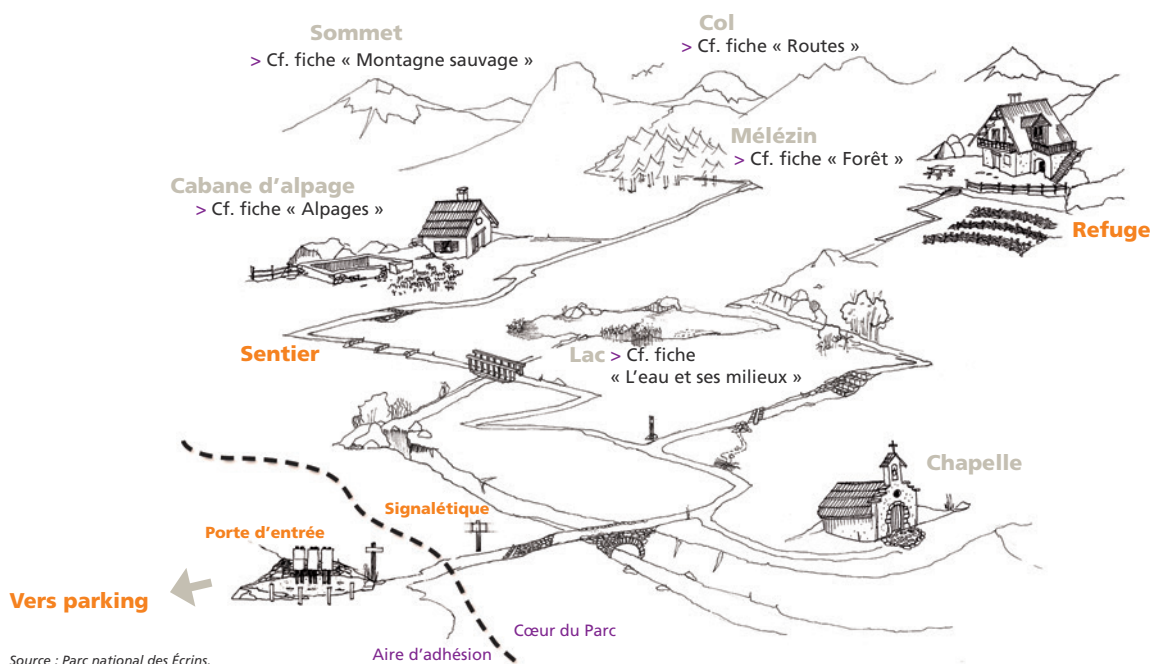
- > Développement touristique : extension ou création de nouveaux aménagements de découverte.
- > Importante fréquentation touristique et agropastorale entraînant parfois la dégradation des aménagements et des milieux naturels environnants.
- > Abandon et disparition progressive des aménagements de découverte de la montagne, obsolètes ou non utilisés, sous l'influence des dynamiques naturelles (végétation et érosion).

LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

> **La valorisation touristique respectueuse du territoire** permettant notamment le soutien de l'économie locale et la sensibilisation du grand public.

> **La préservation des milieux naturels et de la biodiversité** par la mise en place d'aménagements de découverte de la montagne adaptés (dimension, situation, ...) permettant de gérer la fréquentation.

INTERRELATION ENTRE LES MOTIFS



Les aménagements de découverte de la montagne forment un réseau, dont le sentier, le parking et le refuge sont les principaux éléments. Ils participent au fonctionnement de cet ensemble et permettent une bonne cohabitation entre les différents usages et une valorisation de l'ensemble des paysages (alpages, montagne sauvage, forêt, ...).

La dégradation d'un élément de cette chaîne peut alors remettre en cause l'équilibre de l'ensemble. Elle peut aussi impacter les milieux naturels et l'ensemble des activités présentes, notamment l'agriculture, le tourisme et les loisirs.

LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et Randonnées (PDIPR)

Schéma de sentiers de randonnée pédestre du Parc national des Écrins

Convention alpinisme, escalade et canyonnisme

Formation Sensibilisation

Animation

Entretien Travaux Opportunité

LES RÉFÉRENCES

TRAVAUX DE SOUTÈNEMENT SUR LE SENTIER DES CREVASSES (VILLAR D'ARÈNE, 05)

→ Problématique

Pour l'essentiel, cet itinéraire longe le cœur du parc national, juste à l'extérieur de sa limite, depuis le col du Lautaret. Le passage schisteux très pentu et surplombant la Romanche avait déjà fait l'objet d'un aménagement en 2002 sur une trentaine de mètres à l'aide de banquettes grillagées et demandait à nouveau une intervention.

→ Méthode et outils utilisés

> C'est une technique de soutènement analogue mais utilisant des rondins de mélèzes qui a été mise en oeuvre par l'équipe du secteur du Briançonnais sur 80 mètres supplémentaires.

> Un chantier d'envergure où, une fois les matériaux hélicoptérés sur place, tout a été réalisé manuellement selon une vieille recette : pelle, pioche et huile de coude...

→ Résultat

> Résultat remarquable par sa qualité de réalisation, son intégration dans le site et le confort des randonneurs aidés d'une main courante à câble sur le passage le plus vertigineux.

> Cet itinéraire a depuis été inscrit au PDIPR des Hautes-Alpes ainsi que les 65 kilomètres de sentiers du secteur du Briançonnais, offrant avec les GR et les sentiers communaux un maillage cohérent de découverte des patrimoines du Briançonnais.

> De plus, depuis le départ du col du Lautaret, la signalétique de découverte a été refaite à neuf (34 panneaux).



Parc national des Écrins



Parc national des Écrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2009

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Parc national des Écrins
Maîtrise d'œuvre : Régie

Source : Parc national des Écrins.

RÉNOVATION ET EXTENSION DU REFUGE DU PIGEONNIER (LA CHAPELLE-EN-VALGAUDEMAR, 05)

→ Problématique

Construit au début des années soixante, le refuge du Pigeonnier devait entreprendre sa mue pour répondre aux évolutions des pratiques de la montagne et de ses usagers. Le parti pris architectural a été ici de conserver la structure historique de l'ancien refuge et de lui construire autour un écran protecteur favorisant l'apport solaire dans toutes ses composantes : chauffage, lumière, confort.

→ Méthode et outils utilisés

> Création d'un groupe de projet en 1998 animé par le CAF.

> Reconduction de l'équipe d'architectes qui venait de réaliser le refuge de Vallompierre.

> Projet exemplaire où la dimension paysagère du site a contribué fortement au choix du projet.

→ Résultat

> Un programme complété par une demande du Parc national d'intégrer dans les modes constructifs des techniques traditionnelles utilisant la pierre locale (poteaux en pierre) ainsi qu'une recherche accrue d'utilisation et d'intégration des dispositifs solaires thermiques et photovoltaïques.

> Constructions sèches, énergies renouvelables, matériaux naturels si possible issus du site : une première approche d'une conception bioclimatique en montagne.



Parc national des Écrins



J/Nicollet - Parc national des Écrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2003

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : CAF
Maîtrise d'œuvre : Atelier 4, Luc Gauthier (05)

Source : Parc national des Écrins

LES RÉFÉRENCES

REQUALIFICATION DU PARKING DU PRÉ DE MADAME CARLE (PELVOUX, 05)

→ Problématique

Haut lieu de départ pour les randonnées et courses en montagne, le Pré de Madame Carle reçoit 30 000 voitures par an (2011), dont la moitié entre le 15 juillet et le 15 août. La quasi totalité des visiteurs accèdent au site en voiture, ce qui rend la visite aisée. Ce mode d'accès avait fini par engendrer une situation inacceptable pour la gestion d'un site naturel. La dégradation généralisée du site a alors nui à l'image naturelle et préservée des lieux et a conduit à des travaux de requalification de 1993 à 1997.

→ Méthode et outils utilisés

- > Réflexions, formations et essais de mise en oeuvre pour valider les solutions retenues.
- > Travail en équipe : commune, Parc national des Écrins, Office national des Forêts, paysagiste, techniciens et entreprises.
- > Préconisations de techniques traditionnelles et ingénierie faisant une large place aux savoir-faire locaux.
- > Mobilisation d'entreprises locales.
- > Utilisation des ressources minérales et végétales du lieu.



→ Résultat

- > Un aménagement « réversible » parfaitement intégré à son environnement et permettant une grande liberté de gestion.
- > 20 ans après, le site fait l'objet d'une nouvelle phase avec des travaux programmés de restauration et de nouveaux aménagements de mise en accessibilité tous publics.

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 1997

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage :
Maitrise d'œuvre : R. Anthoine (05)

Source : Parc national des Écrins.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > **Cahier thématique « Les sentiers »** du Parc national des Écrins, téléchargeable sur le site internet
- > **Manuel pédagogique et technique « Restauration de sentiers »** des Parcs nationaux du Mercantour et Alpi Marittimo téléchargeable sur internet
- > **Schéma de sentiers de randonnée pédestre** du Parc national des Écrins
- > **Site internet : www.rando.ecrins-parcnational.fr**

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ Orientations pour la zone d'adhésion

- > Mesure 2.1.4. Aider à la gestion des loisirs motorisés dans les espaces naturels.
- > Mesure 4.2.2. Intégrer les refuges dans leur environnement.
- > Mesure 4.4.3. Harmoniser la signalétique touristique.
- > Mesure 4.4.4. Maintenir un réseau de sentiers cohérent à l'échelle du massif.

Objectifs pour le cœur du Parc

- > Mesure 3.2.c. Intégrer les aménagements des refuges et conserver leurs éléments patrimoniaux.
- > Mesure 5.1.c. Préserver l'intégrité des milieux naturels les plus vulnérables et la quiétude des zones refuges de la faune.
- > Mesure 7.1.c. Adapter les infrastructures d'accueil au caractère des lieux.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif
paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)
- > Département (PDIPR)
- > Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (STAP)
- > Club Alpin Français (CAF)

Un projet co-financé par :



Cartographies : Agence d'urbanisme de la région grenobloise / C. Lomakine, E. Zydownik.
Réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - Août 2014

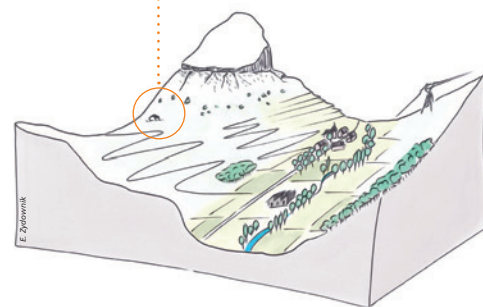




Les alpages

Un alpage est un territoire de montagne assez vaste pour accueillir un troupeau constitué de plusieurs centaines de moutons (800 à 3 000 ovins) ou de 100 à 300 bovins pendant tout l'été.

Le massif des Écrins présente une diversité de types d'alpages depuis le petit alpage bovin clôturé du Champsaur jusqu'au grand alpage ovin du plateau d'Emparis. Les troupeaux parcourent ainsi une grande variété de milieux tels que prairies, landes, mélezins, pelouses sur une amplitude altitudinale très grande (1 200 à 2 800 mètres).



➔ En plus de leur intérêt économique, écologique et patrimonial, les alpages représentent des paysages remarquables qui participent à l'identité et à l'attractivité du territoire.

Comment valoriser le pastoralisme ?

Comment concilier pastoralisme et tourisme et loisirs ?

Comment limiter l'embroussaillage ?

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE



ALPAGE DU PLATEAU D'EMPARIIS



E. Vermeirand - Parc national des Écrins

CABANES D'ALPAGE DU SELLAR



J. P. Teimon - Parc national des Écrins

Source : Enquête pastorale 2012 - IRSTEA

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Le pastoralisme contribue à la structuration écologique et paysagère des territoires, à la constitution du patrimoine naturel et culturel et à la gestion des espaces. Les alpages offrent une biodiversité et des paysages remarquables, résultant des interactions complexes et des dynamiques entre activités pastorales et milieux naturels.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > Abandon des bas d'alpages et fermeture progressive du paysage par colonisation forestière.
- > Vieillesse des cabanes d'alpage impliquant des rénovations intégrant des nouveaux besoins.
- > Dégradation de certains espaces par du surpâturage.
- > Globalement une bonne gestion pastorale.

LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

- > **Le maintien et la valorisation** de l'activité agropastorale.
- > **La gestion des différents usages.**
- > **Une gestion pastorale équilibrée** permettant un bon niveau d'utilisation des bas d'alpages (objectif de maintien des surfaces ouvertes).
- > **Un pâturage raisonné des quartiers hauts** permettant d'assurer la pérennité de la ressource.

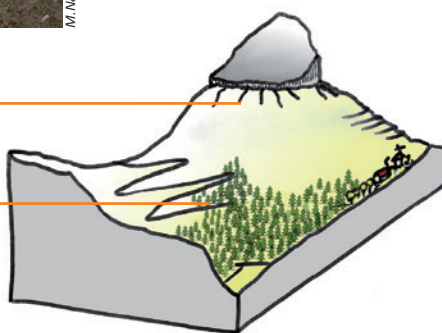


M. Nard - Parc national des Écrins

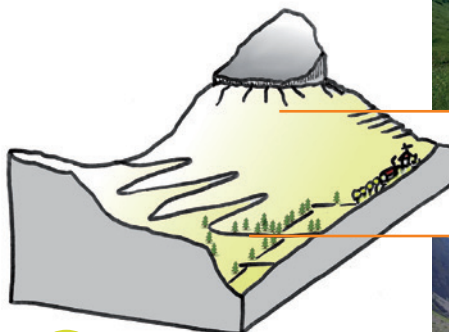
UNE GESTION AGROPASTORALE GARANTISSANT LE MAINTIEN DES PAYSAGES OUVERTS ET UNE BONNE UTILISATION DE LA RESSOURCE



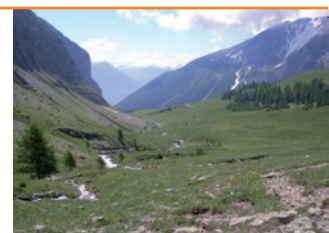
J. P. Nicollet - Parc national des Écrins



Sous utilisation des quartiers bas qui entraîne la progression de la forêt.
Surpâturage des quartiers hauts.



Un bon niveau d'utilisation des quartiers bas limitant la progression de la forêt.
Pâturage raisonné des quartiers hauts.
Une gestion pastorale équilibrée garantit le maintien des paysages ouverts et variés et une bonne ressource en herbe.



M. De la Vedova - Parc national des Écrins

LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

*Dispositifs AgroEnvironnementaux
(MAEt, MAEc, ...)*

Diagnostic pastoral

Plan de gestion écopastoral

Cabanes d'alpages

Groupements pastoraux

Associations Foncières Pastorales (AFP)

Alpages sentinelles



LES RÉFÉRENCES

RECONSTRUCTION DE LA CABANE DE RAMU (VALJOUFFREY, 38)

→ Problématique

Les cabanes d'alpages sont des outils majeurs pour l'activité pastorale. Mais les conditions climatiques rudes en altitude et l'accessibilité à ces cabanes rendent leur entretien difficile. Parfois, c'est l'urgence qui commande.

Ici, la vétusté et l'inconfort d'une part, et les évolutions des besoins liés à la gestion de l'alpage d'autre part, ont commandé la reconstruction de la cabane.

→ Méthode et outils utilisés

> Diagnostic pastoral : fonctionnement de l'alpage, besoins en équipement, contraintes du berger, autres utilisateurs et gestionnaires de l'espace, ...

> Projet de construction neuve.

> Parfois, mise à disposition de cabanes hélicoptables pour ne pas pénaliser les bergers dans leur activité durant les travaux ou en situation d'urgence.

→ Résultat

> Une cabane confortable et fonctionnelle répondant aux besoins du berger.

> Ailleurs, restauration des cabanes du Couleau à Châteauroux, du Tourond à Champoléon, de Jas Lacroix à Vallouise, de Ramu à Valjouffrey et de la Pisse à Orcières.



C. Albert - Parc national des Écrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2012

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Commune

Maîtrise d'oeuvre et travaux : Philippe PACCARD (38)

Source : Parc national des Écrins.

SOPHIE, LE PROGRAMME DE SUIVI PAYSAGER DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

→ Problématique / contexte

Une unité paysagère peut être caractérisée par un ensemble relativement homogène de milieux naturels et/ou de pratiques humaines. C'est le choix qui a été fait pour la cartographie du Parc national des Écrins réalisée entre 1994 et 1998 (DELPHINE). Une fois abouti cet état des lieux, il est rapidement apparu essentiel de pouvoir mettre en place un suivi de ces unités paysagères, afin de comprendre comment et suivant quels facteurs les paysages du parc pouvaient être amenés à se transformer.

→ Méthode et outils utilisés

> Afin de pouvoir suivre l'évolution de ces unités, un échantillonnage de 126 d'entre elles a été réalisé (SOPHIE).

> Dans chacune de ces unités tirées, les indicateurs d'usages du sol (agropastoralisme, foresterie, aménagement) et les habitats naturels sont relevés.

> Cette opération est réalisée tous les 5 ans (déjà 2 campagnes effectuées : en 2005 et en 2010) et permet de comparer les éléments relevés.

→ Suite

> A termes, l'idée est de mettre en évidence les facteurs les plus impliqués dans l'évolution paysagère du territoire, et de voir s'il existe des habitats naturels plus concernés que d'autres par ces changements.

RÉFÉRENCES

DELPHINE (1995) – inventaire et cartographie des milieux. Michel Godron et Pierre Salomez

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Parc national des Écrins.

Partenariat : Patrons d'organisation floristique des habitats – Suivi diachronique des milieux (2007). Rapport IMEP, Olivier Deguerry.

Source : Parc national des Écrins.

LES RÉFÉRENCES

GESTION ÉCO-PASTORALE DE L'ALPAGE DE CROUZET-LES-LAUZES
(VALLON DU FOUVREL, L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE)→ **Problématique**

Co-construire et suivre avec le groupement pastoral et les bergers, une bonne gestion éco-pastorale de l'alpage situé en grande partie en mélézin d'ubac.

→ **Méthode et outils utilisés**

- > Travail avec tous les acteurs : groupements, bergers, commune, ONF, Cerpam, Natura 2000.
- > Diagnostic pastoral.
- > Diagnostic habitat.
- > Plan de gestion éco-pastoral (MAE).
- > Alpages sentinelles.
- > Lignes de lecture de végétation.

→ **Résultat**

- > Maintien d'une bonne diversité floristique dans les pelouses des clairières de l'alpage.
- > Protection du Tétrás Lyre.
- > Bonne collaboration avec les éleveurs et les bergers.
- > Des références suivies sur les pratiques pastorales (milieux et espèces) et des données sur l'évolution de la végétation, ...



C. Gondre - Parc national des Écrins

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2010 - 2014

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : GP
Accompagnement : Tous les acteurs

Source : Parc national des Écrins.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > Fiches techniques du Parc national des Écrins : « **Gestion des alpages du Parc national des Écrins** », « **Anciens prés de fauches et pastoralisme** », « **Mélézin et pratiques pastorales** », téléchargeables sur le site internet du Parc national
- > Site internet de la **Fédération des Alpages de l'Isère (FAI)**
- > Site internet du **Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM)**
- > **Guide de restauration des bâtiments d'estive dans les Hautes-Alpes**. Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine des Hautes-Alpes

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

→ **Orientations pour la zone d'adhésion**

- > Mesure 3.6.1. Veiller à une gestion équilibrée des ressources en eau et en herbe, et des surfaces pastorales.
- > Mesure 3.6.2. Améliorer la logistique et les infrastructures d'exploitation.
- > Mesure 3.6.3. Aider à la prévention des dommages dus aux grands prédateurs.
- > Mesures 3.1.c. Intégrer les aménagements des cabanes et conserver leurs éléments patrimoniaux.

Objectifs pour le coeur du Parc

- > Mesure 6.1.c. Généraliser les bonnes pratiques de gestion des alpages.

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Centre d'Études et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée pour la gestion des espaces naturels par l'élevage (CERPAM)
- > Chambre d'Agriculture
- > Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF)

Un projet co-financé par :



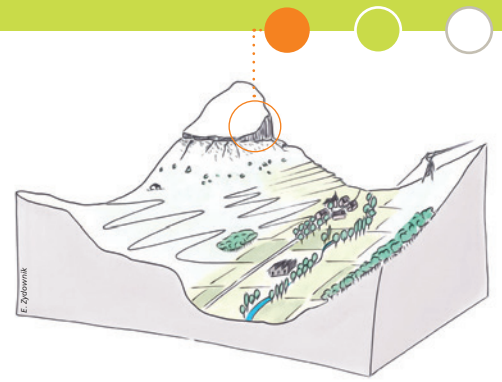
Cartographies : Agence d'urbanisme de la région grenobloise / C. Lomakine, E. Zydownik.
Réalisation : Agence d'urbanisme de la région grenobloise - Août 2014



La montagne sauvage

Il s'agit majoritairement des milieux de haute montagne à dominante minérale (glaciers et neiges, roches, éboulis, ...), mais aussi des milieux de moyenne montagne comprenant des falaises, des landes, des fourrés, ainsi que des forêts peu ou pas exploitées, notamment à cause du relief, de leur isolement géographique ou de la pauvreté de la ressource.

Sous l'influence du climat en particulier, la régénération végétale et l'érosion sont les deux facteurs d'évolution principaux, sans négliger le retrait glaciaire et les empilements précaires de blocs suite à la fonte de la glace qui les cimentait.



➔ Ces secteurs, inaccessibles pour la plupart des gens et quasi sans usages, demeurent faiblement impactés. Fondement de la notion de caractère du parc, ces espaces construisent l'image du massif et innervent l'imaginaire de chacun...

Comment partager le caractère du massif ?

Quelle prise en compte de la notion de caractère ?

Quelle part laissée à l'imaginaire et à la création ?

LE MOTIF DANS LE TERRITOIRE



R. Chevalier - Parc national des Ecrins



C. Courcier - Parc national des Ecrins



M. Coullon - Parc national des Ecrins



J.-P. Nicollet - Parc national des Ecrins



M. Coullon - Parc national des Ecrins



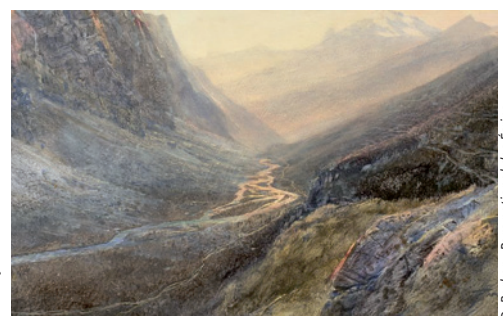
S. D'houwt - Parc national des Ecrins



Parc national des Ecrins



P. Saulay - Parc national des Ecrins



D. Barker - Parc national des Ecrins



LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES

Si historiquement, depuis le paléolithique, l'empreinte de l'homme a marqué l'ensemble des espaces du parc national des Écrins, certains secteurs ont néanmoins vocation à demeurer faiblement impactés. Les éléments caractérisant le mieux la montagne sauvage sont la naturalité et la rareté des aménagements qui va de paire. Ces espaces, caractérisés par leurs ambiances et leur grande quiétude mais aussi par leurs qualités esthétiques, de lumières, de couleurs, de permanence, ... sont à découvrir dans un esprit d'autonomie et de respect.

→ Les principales dynamiques paysagères à l'œuvre sur le territoire

- > Le changement climatique.
- > L'érosion et les risques naturels le cas échéant.
- > Les dynamiques végétales qui participent quelquefois à l'uniformisation des paysages.

LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS

- > **La reconnaissance** des éléments constitutifs de la montagne sauvage et de leur valeur associée.
- > **La valorisation** de ces éléments de paysage.
- > **La sauvegarde du potentiel de découverte** (liberté, engagement physique et intellectuel).

CARACTÈRE, COULEURS, PERCEPTIONS... TÉMOIGNAGES CHOISIS

(Enquête orale sur le caractère du massif, Parc national des Écrins, Centre de l'Oralité Alpine - 2008)

Naturalité

« La naturalité de la zone centrale est en train de foutre le camp avec le réchauffement climatique »
(Pierre Salomez).

« Quelquefois je me dis la nature, elle reprend le dessus voilà, elle montre son dynamisme, le dynamisme des hommes a un peu disparu, c'est remplacé par le dynamisme de la nature » (Olivier Senn).

Lumière

« Je ne suis pas très sensible au grand paysage, je suis plutôt sensible à la lumière des Écrins »
(Yves Baret).

Tension des contraires

« C'est parce qu'il y a ces parois abruptes et dures que tu peux apprécier la douceur du ruisseau avec le lit des aiguilles de mélèzes à l'automne ; disons que ça permet de l'apprécier vraiment dans toute sa finesse parce que de toute façon un tapis d'aiguilles de mélèzes, c'est toujours doux, mais ça l'est encore plus quand juste au-dessus il y a une paroi » (Caroline Vincent-Bouchard).

No man's land

« Ce qui nous a marqué, c'est tous ces vallons parallèles avant la Bérarde - on est dans des espèces de no man's land au sens littéral du terme, des pays où il n'y a pas d'hommes et pas de traces humaines. J'ai trouvé fabuleux que dans le massif des Écrins, finalement c'est un no man's land » (Lionel Daudet).

Couleurs

« Ici, si je devais donner une couleur, c'est le jaune et pas le vert. Le peu d'herbe qu'il y a, elle est jaune, ça m'a beaucoup frappée quand je suis arrivée. Ce n'est pas ce beau vert, c'est un vert un peu jaune » (Marie-Geneviève Nicolas).

Escarpement

« L'Oisans, c'est des piles d'assiettes » (Bernard Amy).

« Les Écrins, c'étaient plus escarpé, c'étaient plus dur... Après il y a avait des poches de verdure, c'était des espèces d'oasis dans le désert. C'est plein de petits îlots qu'on peut rejoindre à pied tant bien que mal quand c'est possible mais c'est quand même des idées d'îlots parce que c'est tellement accidenté, ce n'est pas une énorme île »
(Laetitia Cuvelier).

LES OUTILS ET LEVIERS D'ACTION

Observer et accepter l'évolution naturelle... et s'enrichir du laisser-faire

L'imaginaire
La création artistique

Le mythe

scientifiques
Le croisement des connaissances
culturelles

usuelles

L'affirmation de la notion de caractère du parc national
Définitions
Loi, décrets

Les outils
d'interprétation

LES RÉFÉRENCES

PROGRAMME INTERPRÉTATIONS ARTISTIQUES

→ **Problématique et contexte**

Le cœur du parc national des Écrins est un territoire peu perçu. Au regard de ce déficit d'image d'un massif qui équivaut en surface à quatre massifs du Mont Blanc et de la dimension de naturalité que ce territoire représente, une interprétation artistique picturale, littéraire, photographique,... constitue à la fois un axe d'interprétation et des lectures possibles tout en valorisant les dimensions des patrimoines paysagers et immatériels qui s'expriment en ces lieux.

→ **Méthode et outils utilisés**

Le programme a consisté à accueillir des artistes en résidence, de se porter acquéreur d'œuvres originales réalisées sur le terrain, de mettre en espace des restitutions de ces travaux, de constituer des fonds picturaux, peintures, croquis, esquisses,... et de mettre en forme des restitutions éditées de ce travail en les diffusant sur le territoire. Des programmes de conférences avec les artistes ont par ailleurs permis de conduire de beaux échanges autour de la singularité de ce massif et ses exceptionnels atouts en matière de grands espaces de naturalité.

→ **Suites et résultat**

Durant dix années, ce travail d'accueil d'artistes en résidence a favorisé le lien entre conservation, connaissance et partage. Il a révélé les éléments structurants de cet espace sauvage.



JP Nicollet - Parc national des Écrins



CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 1995 - 2008

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : Parc national des Écrins

Source : Parc national des Écrins.

PROGRAMME ÉCOLOGIE VERTICALE

→ **Problématique et contexte**

Au début de la grande glaciation, la plupart des espèces végétales qui nous entourent existait déjà. Fuyant les températures glaciales et les sols gelés ou recouvertes de glace, elles s'étaient réfugiées dans le sud de l'Europe très progressivement. Pour autant, plus de 80% de la flore européenne a été éradiquée par le froid.

Toutefois, même au plus fort de la période glaciaire, quelques-unes d'entre elles n'ont pas eu peur de rester à proximité des glaciers et se sont installées sur de hauts sommets rocheux alors émergés des glaces. Ces zones refuges ont été appelées « nuna-taks », mot inuit désignant la montagne.

→ **Méthode et outils utilisés**

Une équipe du Laboratoire d'écologie alpine (LECA, CNRS) de Grenoble, en partenariat avec le Parc national des Écrins, s'est donc lancée dans l'analyse de populations de plantes adaptées à de tels milieux.



S. Ibanez - LECA

CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2010 - 2014

ACTEURS DU PROJET

Maîtrise d'ouvrage : LECA et Parc national des Écrins
Maîtrise d'œuvre : LECA et Parc national des Écrins

Source : Parc national des Écrins.

LES RÉFÉRENCES

RECONSTRUCTION DU REFUGE DE L'AIGLE (LA GRAVE, 05)

→ Problématique et contexte

Après 103 ans de présence, accroché au piton de l'Aigle, le vieux refuge devait être remis aux normes pour des raisons de sécurité. Plus qu'une opération de restauration, c'est une reconstruction qui fut décidée en veillant à garder le caractère des lieux et une nature d'accueil représentative d'un bâtiment dit «tout en un» (couchage et repas dans la pièce commune).

→ Méthode et outils utilisés

- > Comité de pilotage animé par le CAF dès 2002.
- > Concours d'architecture sur la base du programme élaboré par ce comité de pilotage en 2004.
- > Mission de médiation engagée en 2010 pour trouver un consensus suite aux vives oppositions contre la démolition du refuge.

→ Résultats

- > Un programme revu pour améliorer encore la prise en compte de la dimension patrimoniale du refuge historique.
- > Un projet validé par le comité de pilotage.
- > Un chantier pour un nouveau refuge en 2014.
- > Un dispositif de traitement des déchets (toilettes sèches).



CARACTÉRISTIQUES

Année de référence : 2014

ACTEURS DU PROJET

Maitrise d'ouvrage : CAF
Maitrise d'œuvre : Atelier 170 (38)

Source : Parc national des Écrins, Atelier 17C.

POUR ALLER PLUS LOIN ...

- > **Programme Pierres qui roulent** : www.pierresquirolent.fr
- > **Regards d'artistes**. Edition Equinoxe 2007.
- > **Art et nature**. Edition Delachaux et Niestlé. 1996.
- > **Film «Paroles de guide»**. DVD cinémathèque de l'image de montagne.

CE QUE DIT LA CHARTE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS

Le Parc national des Écrins vous accompagne dans vos projets (aide technique et financière).

→ Objectifs pour le cœur du Parc

- > Objectif 1. Faire du cœur un espace de référence en matière de connaissance.
- > Objectif 2. Préserver le patrimoine culturel du cœur.
- > Objectif 3. Préserver et requalifier les éléments du patrimoine construit du cœur.
- > Objectif 4. Faire du cœur un espace d'éco-responsabilité.
- > Objectif 5. Conserver les paysages, les milieux et les espèces du cœur.
- > Objectif 6. Renforcer la gestion des ressources agropastorales et forestières.
- > Objectif 7. Organiser la découverte du cœur.

BESOIN D'UN CONSEIL OU D'ACCOMPAGNEMENT ?

la boîte à outils
mOtif
paysages

Service Aménagement
Domaine de Charance, 05000 Gap
Accueil : 04 92 40 20 10
accueil@ecrins-parcnational.fr

paysages

PERSONNES RESSOURCE

- > Centre de l'Oralité Alpine du Conseil Général des Hautes-Alpes.

Un projet co-financé par :

